



## Rapport de revue technique indépendante



## Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA)

# Burundi

Bujumbura, le 30 Août 2011

## SOMMAIRE

Résumé analytique.....	3
1. Introduction .....	10
2. Contexte de la revue.....	12
3. Les composantes, la méthodologie, les critères et les outils de la revue .....	13
4. Revue CUA / NEPAD du plan d'investissement du Burundi.....	16
Composante 1: Alignement avec la vision, les principes et les éléments de Stratégie du PDDAA.....	16
Composante 2: Cohérence avec les objectifs à long-terme de croissance et de réduction de la pauvreté. ....	19
Composante 3: Viabilité technique des éléments de programme. ....	21
Composante 4: Alignement avec les engagements du pays .....	35
Composante 5: Réalisme de l'opérationnalisation .....	37
Conclusion générale de la revue et recommandations.....	41
Annexe 1: Guide du PDDAA post-Compact	
Annexe 2: Modèle de feuille de route post-revue	

## Résumé des principales conclusions de la revue sur le PNIA du Burundi

Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA), en tant que programme de l'Union Africaine dans le cadre de son Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), représente un programme ambitieux de relance de la croissance du secteur agricole. Il constitue le moteur de la transformation économique et de la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) relatif à la réduction de la pauvreté de moitié à l'horizon 2015. Le PDDAA cherche à aider les gouvernements africains à préparer des stratégies et plans d'investissement de qualité, à assurer des environnements de politiques sectorielles favorables à la mise en œuvre des plans, et à traduire ces plans en programmes efficaces à même de stimuler la croissance et de réduire la pauvreté.

Dans le cadre de l'agenda du PDDAA, le COMESA, en collaboration avec la SADC et l'EAC, est entrain d'élaborer une Politique Agricole Régionale (Tripartite Agreement), qui va couvrir les 26 pays membres de ces trois Communautés Économiques Régionales. Ce cadre régional souhaite fédérer les différentes actions au niveau national et par principe de subsidiarité se focaliser sur les aspects transnationaux.

Le processus PDDAA est bien lancé dans l'espace COMESA, qui compte dix neuf (19) pays membres, avec notamment :

- ☞ 9 pays qui ont déjà signé leur compact ;
- ☞ 6 pays ont déjà élaboré leur plan d'investissement ;
- ☞ 5 pays ont déjà eu une revue technique indépendante de leur Plan d'Investissement ;
- ☞ 4 pays ont déjà organisé une réunion d'affaire (Business Meeting) ;
- ☞ 2 pays ont bénéficié du financement du GAFSP.

Les autres États membres de COMESA, vont soit signer leur compact, soit lancer le processus PDDAA avant la fin de l'année 2011 à l'exception de l'Égypte et de la Libye en raison de la situation sociopolitique dans ces deux pays.

La mise en œuvre du processus PDDAA dans l'espace COMESA a déjà permis d'organiser des tables rondes avec signature des pactes définissant leurs objectifs stratégiques, actions prioritaires et modalités de partenariat. Ces pays ont également élaboré des programmes d'investissement détaillés qui spécifient les activités et le besoin de financement permettant de réaliser les objectifs du PDDAA aussi bien au niveau régional que national.

La revue technique post-compact est une étape critique dans la mise en œuvre opérationnelle des pactes et des plans d'investissement nationaux comme au niveau régional. Le but de la revue est d'aider à améliorer la qualité des PNIA afin d'assurer que toutes les mesures nécessaires et possibles sont prises pour réaliser les objectifs et les cibles tels que fixés dans le plan et définis dans l'agenda de l'Accord Tripartite (Tripartite Agreement) entre le COMESA, la SADC et l'EAC. La revue devrait être perçue et abordée comme un exercice devant faciliter une mise en œuvre réussie de la stratégie retenue durant la table ronde et traduite dans le pacte du PNIA.

Le PNIA s’aligne correctement sur les buts, les objectifs et la vision du PDDAA. La mission CUA/NEPAD de Revue Technique Indépendante félicite le Gouvernement de la République du Burundi pour la qualité de la préparation de ce Plan d’Investissement qui est parfaitement aligné au PDDAA. **Ce Plan National d’Investissement Agricole mérite d’être soutenu.** Cependant, des recommandations pour améliorer la mise en œuvre dudit Plan National d’Investissement Agricole sont décrites dans le présent rapport de revue.

## Résumé des résultats de la revue technique indépendante CUA/NEPAD

Le Plan d’Investissement Agricole du Burundi dresse un aperçu global de l’économie, la structure et la performance du secteur agricole et fournit une feuille de route pour la réalisation de la vision pour le secteur agricole. Le PNIA est un plan stratégique couvrant la période 2012-2017, qui fait ressortir les coûts et les activités nécessaires pour l’atteinte des objectifs de croissance agricole et de réduction de la pauvreté. Le plan est aligné avec la vision du PDDAA.

En effet, de par son objectif global qui est de développer l’agriculture et de réduire durablement la pauvreté, le plan cible le taux de croissance agricole indicatif du PDDAA de 6 %. De plus, le PNIA prévoit des allocations budgétaires au secteur agricole qui respectent l’engagement de Maputo (10 % du budget). Il faut noter que le Burundi n’a jamais dépassé l’allocation de 6,5% de son budget au secteur agricole. La mise en œuvre de ce programme va requérir un environnement favorable, des capacités, des services et des partenariats. Cette revue fournit des éclairages et des recommandations qui peuvent contribuer à la réalisation du programme.

### 1. Alignement avec la vision, les principes et les éléments de stratégie du PDDAA

Le processus d’élaboration du PNIA du Burundi a respecté le principe fondateur du PDDAA à travers une approche globale, interministérielle du développement du secteur agricole et la mise en place d’un processus effectif de participation des différentes parties prenantes (telles que la Recherche, les Organisations de Producteurs, la Société Civile, le Secteur Privé et les Partenaires Techniques et Financiers).

L’équipe de revue invite le Burundi à poursuivre des consultations régulières et fréquentes avec les parties prenantes à tous les niveaux pour veiller à la bonne circulation de l’information entre les décideurs, les exécutants et les bénéficiaires lors de la mise en œuvre. L’alignement des différents groupes d’acteurs sur les engagements pris dans le cadre du pacte, doit encore se concrétiser d’abord lors de la réunion d’affaires et ensuite dans la mise en œuvre du PNIA. Certaines tendances positives se dégagent déjà.

Les PTF participent aux concertations relatives au PNIA avec la Banque Mondiale comme chef de file. Il existe également un Groupe de Coordination des Partenaires (GCP) aux différents niveaux, Forum Politique, Forum Stratégique, Groupe Suivi-évaluation et groupes sectoriels. Dans ce dispositif, le Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural (GSADR) est l’instance de coordination opérationnelle des PTF impliqués dans le secteur agricole. Il est en effet composé du MINAGRIE, du MINEEATU, des PTF actifs dans le secteur agricole et de représentants du secteur privé. Il se réunit mensuellement et chaque fois que de besoin. Il a constitué en son sein des groupes de travail qui traitent de dossiers spécifiques.

Cependant pour créer les conditions d'un pilotage participatif du PNIA par l'ensemble des acteurs du secteur agricole, il est souhaitable que chaque groupe d'acteurs signataire du pacte soit représenté au niveau des différentes instances de pilotage et de coordination de la mise en œuvre du PNIA aussi bien au niveau national qu'au niveau provincial en plus des représentants du secteur public et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

L'équipe de revue salue les efforts consentis par le Burundi pour atteindre l'engagement de Maputo d'allouer, chaque année, 10% de son budget au secteur agricole contre un niveau actuel de 6,2% (en 2011) et l'encourage à continuer dans cette voie. En ce qui concerne l'Accord Tripartite COMESA - SADC - EAC, les attentes du Burundi vis-à-vis de ce Programme Régional d'Investissement ne sont pas explicites dans le PNIA. Et de manière générale, l'adhésion du Burundi à plusieurs Communautés Économiques Régionales (COMESA, CEEAC, EAC, CEPGL, l'Initiative du Bassin du Nil) devant se traduire par une plus grande facilité d'échanges, ne semble pas être suffisamment exploitée dans le PNIA.

## **2. Cohérence avec les objectifs à long-terme de croissance et de réduction de la pauvreté**

Le Burundi est le deuxième pays le plus densément peuplés d'Afrique avec une densité démographique moyenne de 310 habitants/km<sup>2</sup>, pouvant atteindre 650 hab/km<sup>2</sup> dans les provinces du Nord et 500 hab/km<sup>2</sup> au Centre et à l'Ouest. La croissance annuelle de la population, qui est de 3 % en moyenne, est supérieure à la croissance de la production agricole qui est en moyenne de 2,3% au cours des dernières années. L'incidence de la pauvreté, qui est de 70% de la population, concerne davantage le milieu rural du fait que près de 90% des ménages vivent en milieu rural.

Des études récentes estiment que près de 75% des ménages font quotidiennement face à une insécurité alimentaire, que le taux de malnutrition aiguë est supérieur à 10% et que l'apport calorique journalier par habitant se trouve bien en deçà des normes requises. Toutefois, il faut noter que le pays a connu une guerre civile de plus de 10 ans et se trouve depuis 2005 en période de reconstruction post-conflit et de relance économique.

Le produit intérieur brut (PIB) par habitant est tombé à 110 \$ US après avoir atteint 250 \$ US par tête avant le conflit armé (1985). La Vision Burundi 2025 s'est fixée pour objectif de porter le PIB par habitant à 720 \$US en 2025.

Les spéculations agricoles contribuent entre 40 à 56% au Produit Intérieur Brut et pour 86 % aux recettes d'exportation (café, thé, coton), fournissent 95% de l'offre alimentaire et occupent environ 92% de la population. Il est la pierre angulaire de l'économie nationale et familiale et demeure le moteur de croissance des autres secteurs de la vie nationale. Le secteur agricole reste cependant dominé par une agriculture de subsistance affaiblie par les crises armées et économiques, par les changements climatiques, etc. Les activités et actions qui sont proposées dans le PNIA demeurent en cohérence avec les projections de croissance du secteur, des sous-secteurs et des filières agricoles pour la réduction de la pauvreté au Burundi. Cependant, un accent particulier peut être mis sur le secteur de l'élevage, notamment l'élevage des espèces à cycle court susceptibles de contribuer significativement à l'amélioration des revenus et à la lutte contre la pauvreté.

La mise en œuvre du PNIA aura pour effet de relever sensiblement les performances du secteur agricole avec un taux de croissance du PIB agricole de plus de 6%. Toutefois, malgré ces projections volontaristes de croissance agricole et de réduction de la pauvreté, le Burundi ne pourra pas atteindre l'OMD N°1 en 2015. Pour l'horizon 2025, la mise en œuvre d'un programme volontariste basé sur une poursuite des efforts initiés dans le cadre du PDDAA et un important relèvement de la productivité pourrait impulser une croissance économique soutenue permettant d'atteindre l'OMD N°1 en 2015 avec la vision Burundi 2025. Pour ce faire, le PIB agricole devrait croître au taux moyen annuel de plus de 6% entre 2012 et 2025 contre 2,3% si les tendances du passé se maintenaient.

Compte tenu de son poids prépondérant dans l'économie, l'agriculture constitue au Burundi un secteur crucial dans toute stratégie de réduction de la pauvreté. En effet, un accroissement marginal du PIB agricole conduit à une baisse plus que proportionnelle de l'incidence de la pauvreté au plan national. Toutefois, des disparités existent entre les branches de l'agriculture dans leur contribution relative à la réduction de la pauvreté. L'exercice de modélisation permettra de mettre en relief les secteurs, sous - secteurs et filières prioritaires pouvant permettre d'atteindre l'OMD N°1 en 2025.

### **3. Intégration des bonnes pratiques dans les activités du PNIA**

#### ***Gestion durable des terres et des ressources en eau***

L'accroissement durable de la production agricole passe nécessairement par des investissements visant à améliorer le statut du capital terre à travers des activités de gestion durable des terres et de maîtrise de l'eau. Le plan consacre un programme entier sur cette question avec des actions dans le domaine de la CES/DRS, mobilisation des eaux de surface, aménagements et protection des bassins versants, reforestation, réhabilitation des périmètres irrigués, etc. Ces actions auront un impact positif sur la productivité agricole.

En dépit du rôle important du foncier dans l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire, le plan est resté muet sur la gouvernance et l'administration des terres, autrement dit sur des stratégies et politiques foncières de nature à favoriser et stimuler les investissements surtout pour les groupes vulnérables, en dépit de la forte pression foncière et la croissance démographique de la population. Les changements climatiques méritent une attention particulière en raison de leurs impacts sur l'agriculture et la sécurité alimentaire des populations.

#### ***Développement des marchés et des capacités commerciales***

Le plan d'investissement du Burundi accorde une part importante à l'amélioration de l'accès des acteurs aux opportunités économiques pour une transformation de l'agriculture en passant d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale. Le PNIA prend parfaitement en compte l'amélioration des conditions de production à l'effet d'améliorer l'offre de produits agricoles.

Le Burundi, en raison d'un retard considérable de réalisation d'infrastructures de base, affiche une réelle volonté de développer les infrastructures notamment hydro-agricoles, de stockage et de transport. Dans ce cadre, il existe un sous - programme spécifique de développement des infrastructures rurales dans le programme de développement des filières et de l'agrobusiness.

Ce volet infrastructures rurales concerne les activités en aval de la production agricole et la mise en place et le renforcement des infrastructures communautaires de stockage, des pistes et des marchés ruraux.

Le PNIA a adopté l'approche filière en affichant une réelle volonté d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de développement des filières agricoles, animales et halieutiques. Les activités les plus ciblées concernent l'intensification des cultures traditionnelles d'exportation, le développement et l'intensification des filières vivrières et animales et le développement d'infrastructures d'appui à la production, la transformation, la commercialisation et le stockage.

Dans le PNIA du Burundi, le renforcement des capacités techniques et commerciales des Organisations de Producteurs est une action ciblée dans la composante « Renforcement des capacités de gestion du secteur agricole » du sous - programme « Renforcement institutionnel et coordination sectorielle ». Le Gouvernement du Burundi démontre dans le plan d'investissement agricole une réelle volonté de renforcer et d'aider à la structuration des Organisations Socio - Professionnelles. Cette volonté s'est traduite par un engagement ferme de décentraliser la mise en œuvre du Plan d'Investissement Agricole afin d'améliorer la gestion du secteur agricole à la base.

### ***Sécurité alimentaire et nutritionnelle des couches vulnérables***

La sécurité alimentaire demeure une préoccupation majeure car plus de 75% de la population est en insécurité alimentaire chronique. Le plan a dédié un sous - programme à la sécurité alimentaire avec des actions visant à renforcer le système d'alerte précoce, d'approvisionnements alimentaires à travers des activités visant l'amélioration de la productivité agricole, la diversification des filières agricoles et animales, la constitution de stocks de réserve, la formation et l'éducation environnementale.

Cependant, le plan n'édifie pas assez sur la vulnérabilité. En effet, le sous - programme sur la sécurité alimentaire a tenté de couvrir les 4 axes du CSAA, mais il n'en demeure pas moins qu'un accent particulier doit être mis sur la sécurité alimentaire et au besoin consacrer un programme unique à ce secteur sensible. Le plan doit mettre l'accent sur l'alerte précoce, intégrer le ciblage des groupes vulnérables (femmes et enfants), les contraintes liées à l'augmentation de la production et l'amélioration de l'accès aux marchés des groupes cibles vulnérables, les questions de malnutrition et de protection sociale. Aussi, des mécanismes appropriés de planification, mise en œuvre, suivi-évaluation des actions intersectorielles visant l'amélioration de la sécurité alimentaire coordination sont nécessaires pour évaluer les impacts et améliorer les stratégies et politiques en la matière.

### ***Recherche, génération de technologies et dissémination***

La recherche innovatrice et la dissémination technologique sont des facteurs clés pour l'accroissement de la production et de la productivité qui est la base de développement de l'agri-business. L'équipe de revue note avec satisfaction, l'amélioration quantitative projetée dans les performances agricoles, grâce à la recherche et aux avancées technologiques. Il y a donc la volonté pour une transition d'une agriculture de subsistance vers une agriculture commerciale susceptible de réduire sensiblement la pauvreté.

Le PNIA voit la recherche comme un outil d'accroissement de la production et productivité agricole. Le plan propose de restructurer les centres de recherches en infrastructures et ressources humains. L'importance est mise sur la formation des vulgarisateurs et l'augmentation de capacité des producteurs la plupart étant les femmes et les jeunes. Ces appuis seront fournis a des groupements et associations de producteurs organisés et consisteront à rendre disponible les facteurs de production essentiels a travers un réseau de boutiques d'intrants géré par des privés. Il s'agit essentiellement des intrants de base (semences et plants de qualité, engrais et produits phytosanitaires, mécanisation etc.), ainsi que les produits animaux (cheptel amélioré, insémination artificiel et produits vétérinaires). L'ensemble de ces appuis reposera sur un programme de structuration des organisations des producteurs et de renforcement des capacités et des connaissances a travers la mise en place de « champs écoles paysans » qui permettront a ces exploitants de pérenniser les acquis des résultats.

Le déficit de 69% par rapport aux besoins, concerne le financement du Plan directeurs de la recherche agronomique (ISABU) et élevage (IRAZ) et ne permettra pas a cette institution de lancer des thèmes de recherche indispensables pour faire évoluer les secteurs agricoles et élevages notamment au niveau de l'amélioration du matériel végétal et des techniques culturales.

Dans le PNIA, les aspects liés au Pilier IV sont traités dans les OS2 et OS4 mais l'équipe de revue constate que les aspects du Piliers IV sont également traités dans OS3. Le plan doit donc réviser ces programmes afin de s'aligner avec les principes du PDDAA et que tous les partenaires soit impliqués dans le suivi - évaluation dès le début de la mise en œuvre du PNIA.

#### **4. Alignement avec les engagements du pays**

Dans le but d'harmoniser le PNIA avec les cadres de programmation des Partenaires financiers et technique, le gouvernement du Burundi devrait engager un processus de dialogue et de négociation avec ces derniers. Cet exercice permettra de préparer au mieux la conférence d'affaire (Business Meeting) sur le PNIA que le pays envisage d'organiser avant la fin du mois de Septembre 2011.

La priorité est largement accordée dans le Plan National d'Investissement Agricole du Burundi à l'accroissement de la production et à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Toutefois, l'accent devrait également être mis sur la promotion de l'investissement privé en milieu rural et le développement du commerce régional eu égard aux potentialités du Burundi malgré son enclavement. En matière d'analyse filière, on note également la priorité accordée aux cultures d'exportation (café, thé, coton et quinquina). Ces filières représentent des sources de croissance pouvant permettre une amélioration des revenus du monde rural.

Les différents partenaires techniques et financiers du secteur rural du Burundi financent actuellement plusieurs projets de développement et les montants alloués à ces projets ont été capitalisés dans la budgétisation du PNIA. Les programmes financés par les Partenaires Techniques et Financiers présentent des axes de concentration liés au développement agricole et au secteur rural et s'inscrivent dans la mise en œuvre du PNIA. Ils représentent les montants acquis et montrent une bonne synergie entre le PNIA et les projets et programmes en cours.



Le PNIA du Burundi traite très peu des questions liées à l'accès aux marchés régionaux, à la facilitation du commerce et à la politique commerciale. Le lien avec l'Accord Tripartite et les attentes du pays par rapport à ce cadre régional ne sont pas explicites dans le PNIA, tout comme l'impact qu'elle espère de l'intégration régionale en termes de commerce, d'innovation, de croissance et de réduction de la pauvreté. Durant la première phase de mise en œuvre du PNIA, il n'est pas envisagé de lever les barrières non tarifaires au commerce régional et les entraves réglementaires et techniques aux transferts d'argent au sein de la sous région COMESA.

## **5. Réalisme technique et financier**

Le budget pour la mise en œuvre du PNIA du Burundi, qui vise un taux annuel de croissance agricole de 6 % pour la période 2012-2017, est évalué à 1 452, 3 milliards de FBU (soit environ 1,2 milliard \$ US). Ce budget correspond en moyenne à un budget annuel de 242 milliards de FBU (environ 201 millions de \$ US). En guise de comparaison, le budget du Ministère de l'Agriculture exécuté en 2011, s'élève à 43.22 milliards de FBU. Mais par contre, le budget annuel du secteur agricole intégrant les financements des Partenaires Techniques et Financiers serait comparable à ce montant.

L'analyse de la projection des besoins de financement à long terme du secteur rural du Burundi pour les deux scénarii décrits, à savoir le scénario PDDAA avec allocation de 10% du budget de l'État au secteur agricole, la réduction de la pauvreté de moitié en 2015 et visant un taux de croissance agricole de plus de 6 % et le scénario OMD1-2025 (Vision Burundi 2025) avec un objectif de croissance agricole de plus de 6%, l'atteinte de l'OMD -1 en 2025, révèle une certaine consistance dans l'estimation des coûts de mise en œuvre du PNIA.

En effet, le budget estimé du PNIA paraît réaliste du fait qu'il est relativement proche au budget nécessaire pour ces deux scénarii. Toutefois, les taux de croissance du budget agricole et les parts du budget agricole dans le budget total enregistrés dans une période récente sont nettement en deçà de ceux projetés pour les deux scénarii de référence.

Compte tenu du défi lié à l'augmentation substantielle du budget agricole ainsi que de son taux de croissance et sa part dans le budget total, une étude sur les capacités des institutions qui seront chargées de mettre en œuvre le plan et le budget devrait être réalisée avant le démarrage de l'exécution du plan. L'étude devrait déboucher sur une stratégie de renforcement des capacités desdites institutions ou de redimensionnement du plan à la mesure des capacités de mobilisation et de mise en œuvre financière des institutions.

## 1. Introduction

Cette section résume les résultats de la revue de la CUA-NEPAD du Programme National d'Investissement Agricole du Burundi. Les principaux documents utilisés pour la revue sont le Pacte PDDAA du Burundi signé le 24 Août 2009, le Plan National d'Investissement Agricole daté de Juin 2011, la Vision Burundi 2025, le Cadre Stratégique et de lutte contre la Pauvreté (CSLP) adopté en septembre 2006, du Document d'Orientation Stratégique pour l'Élevage (DOS - Élevage), de la Stratégie Nationale pour la Sécurité Alimentaire, de la Stratégie Nationale pour l'Aquaculture, du Plan Directeur de la Recherche et d'une Stratégie des Aménagements des Bassins Versants et Marais.

Le rapport de revue met l'accent sur le degré d'alignement aux principes et documents cadres du PDDAA (Guide du PDDAA, cadre des piliers et le cadre de suivi - évaluation proposé) et formule des recommandations d'améliorations, qui pourraient contribuer à la réalisation des objectifs du PDDAA au Burundi.

Le PNIA du Burundi dresse un aperçu global de l'économie, la structure et la performance du secteur agricole et fournit une feuille de route pour la réalisation de la vision pour le secteur agricole. Le PNIA est un plan d'investissement couvrant la période 2012-2017, qui fait ressortir les coûts et les activités nécessaires pour l'atteinte d'un objectif de croissance agricole annuel de 6%.

Le Plan d'Investissement du Burundi est articulé autour des quatre programmes suivants :

- ☞ **Accroissement de la production et amélioration de la sécurité alimentaire ;**
- ☞ **Professionnalisation des producteurs et promotion de l'innovation ;**
- ☞ **Développement des filières et de l'Agri -busines ;**
- ☞ **Renforcement des institutions publiques.**

Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) a été adopté par les chefs d'État et de Gouvernements africains lors du Sommet de Maputo (Mozambique) tenu en 2003. Il était alors question de définir des stratégies pour transformer l'agriculture africaine et combattre de façon durable la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Le PDDAA annonce une ère nouvelle dans le développement international et est non seulement en train de transformer le secteur agricole largement négligé jusqu'ici, mais encore de créer des partenariats uniques et novateurs en matière de développement agricole.

Les plans d'investissement détaillés et inclusifs émanent de :

- (i) la formulation interministérielle de stratégies intersectorielles et de plans d'investissement qui sont formulés par les pays eux-mêmes ;
- (ii) l'implication du secteur privé, de la société civile et des organisations de producteurs dans l'identification des priorités pour une croissance économique basée sur l'agriculture ;
- (iii) la mobilisation d'une expertise technique de l'ensemble du Continent pour l'établissement de cadres de politiques, de guides et d'outils de mise en œuvre qui fournissent une base sûre et vont orienter une gestion axée sur les résultats ;
- (iv) le rassemblement des partenaires au développement et des agences de coopération bilatérale dans le dialogue et la planification.

Le PDDAA est un programme de transformation sociale ayant une très grande influence sur la transformation de l'architecture de l'aide au développement et de la planification stratégique. Le PDDAA offre de nombreuses opportunités de création de valeur car il apporte un soutien à l'élaboration de plans détaillés d'investissement agricole s'accompagnant de systèmes comparables de suivi - évaluation, de revues indépendantes des aspects politiques, techniques et financiers des plans, de revues par les pairs et de renforcement de capacités.

L'approche PDDAA gagne du terrain en créant une pression positive des pairs entre les gouvernements africains pour l'élaboration des stratégies et des plans d'investissement de qualité, la création d'un environnement propice à la mise en œuvre des plans et la transformation de ces plans en programmes à même de stimuler la croissance et de réduire la pauvreté de façon efficace.

En continuité d'un processus ayant impliqué toutes les parties prenantes de la région, le COMESA est entrain d'élaborer en partenariat avec la SADC et l'EAC, un cadre de référence agricole régional sous forme d'accord tripartite, pour la mise en œuvre du PDDAA dans la sous région. L'Accord Tripartite est basé sur une vision préconisant une agriculture moderne et durable, fondée sur des exploitations familiales efficaces et performantes et sur le développement des entreprises agricoles grâce à la participation du secteur privé. Elle vise à garantir que l'agriculture soit non seulement productive et compétitive sur les marchés régionaux et internationaux, mais assure également la sécurité alimentaire et constitue une source de revenus décents pour les producteurs.

Les Programmes Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA) mettent l'accent sur les quatre piliers du PDDAA:

- **Gestion durable des terres et des ressources en eau ;**
- **Développement des marchés et des capacités commerciales ;**
- **Sécurité alimentaire et nutritionnelle des couches vulnérables ;**
- **Recherche, génération de technologies et dissémination.**

Les résultats de ces plans ont été validés et les modalités de leur application sont contenues dans les pactes signés entre les partenaires techniques et financiers, les acteurs de la société civile et les organisations socioprofessionnelles lors de tables-rondes nationales sur le financement de l'agriculture.

Ce rapport fournit des informations sur la revue CUA / NEPAD du Plan d'Investissement (PNIA) du Burundi. Le rapport porte essentiellement sur la cohérence avec les principes et cadres du PDDAA tels que définis dans les guides du PDDAA et cadres stratégiques des Piliers.

La revue salue les efforts du Burundi dans l'élaboration d'un plan détaillé pour lutter contre la pauvreté rurale, la faim et répondre aux besoins nutritionnels de ses populations dans le contexte du PDDAA. La présente revue propose des domaines à considérer pour le renforcement des PNIA afin qu'ils contribuent plus efficacement à la réalisation des objectifs du PDDAA et améliorent leur impact dans le pays.

Les questions fondamentales qui ont été posées lors de la revue du plan figurent dans la guide de mise en œuvre du PDDAA, dans le guide de revue post - compact et dans le guide inter-piliers pour la mise en œuvre du PDDAA lui-même basé sur les documents plus détaillés intitulés cadres stratégiques des piliers et les documents d'accompagnement sur l'élevage, les pêches et la foresterie.

## 2. Contexte de la revue

Le COMESA et ses dix neuf États membres ont joué un rôle prépondérant dans la promotion du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), une initiative du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) qui est un programme de l'Union Africaine. En vertu des compacts déjà signés par les pays membres, les États s'engagent à faire un effort pour atteindre voire dépasser le seuil de 10% du budget national alloué au développement agricole, afin d'atteindre un taux de croissance agricole d'au moins 6% par an.

Après la signature de leurs stratégies, les pays ont élaboré leurs Plans d'Investissement dans le cadre du PDDAA. Les plans d'investissement sont alors soumis à l'examen technique menée par la Commission de l'Union Africaine, l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (NPCA), les institutions Chefs de file des piliers et le COMESA. Cette revue technique post - compact est une étape critique dans la mise en œuvre opérationnelle des stratégies par pays et des plans d'investissement.

L'objectif principal est d'évaluer collectivement :

- (i) la probabilité pour les programmes d'investissement de réaliser la croissance et les perspectives de réduction de la pauvreté énoncées dans les différents scénarios en fonction des stratégies choisies et résumées dans les brèves et brochures des différentes pays ;
- (ii) l'utilisation dans la conception des programmes d'investissement ci-dessus des meilleures pratiques et d'autres conseils techniques identifiés dans les documents cadres des piliers du PDDAA ;
- (iii) le réalisme technique (alignement des ressources sur les résultats) et l'adéquation des arrangements institutionnels développés dans les programmes ;
- (iv) l'intégration des principes du PDDAA à savoir une revue et un dialogue inclusifs ;
- (v) la cohérence avec les principes budgétaires et les engagements en matière d'aide au développement convenus dans le Pacte ;
- (vi) l'adéquation des arrangements institutionnels pour une mise en œuvre efficace et efficiente, y compris les outils de partage de l'information et des connaissances, le suivi - évaluation et l'évaluation continue et l'apprentissage ;
- (vii) la pertinence et la cohérence entre les politiques, les modalités d'exécution et de mise en œuvre et les domaines d'investissement, les priorités ou les objectifs du programme ;
- (viii) la pertinence et la faisabilité des indicateurs d'impacts et la répartition des rôles et responsabilités ;
- (ix) l'étendue et la qualité du dialogue, la revue des pairs et le système de responsabilité mutuelle pouvant contribuer et relier le plan aux objectifs d'intégration régionale.

Le but de la revue n'est pas de valider ou d'évaluer les programmes d'investissement et autres éléments de l'agenda post-compact. Il s'agit plutôt de s'assurer que toutes les mesures possibles sont prises pour faire en sorte que les objectifs et les cibles fixés dans le Plan d'Investissement définis dans l'agenda du PDDAA soient atteints. La revue doit être considérée et abordée comme un exercice visant à préparer le terrain pour la réussite de la mise en œuvre des plans approuvés à la table - ronde et reflétés dans le compact et le PNIA. Les résultats de la revue devrait donc être un ensemble de recommandations concrètes et réalisables pour :

- (i) la mobilisation immédiate de l'expertise requise, des compétences et des partenariats pour une mise en œuvre immédiate sur le terrain ;
- (ii) l'établissement d'un mécanisme visant à faciliter l'engagement des bailleurs de fonds dans le financement et donc de dégager les ressources nécessaires pour répondre aux besoins de financement des plans dans un délai raisonnable ;
- (iii) la rationalisation du processus d'examen et d'évaluation et les normes pour accélérer le traitement des dossiers par les donateurs individuels,
- (iv) la mise en place de systèmes de connaissance pour une revue inclusive, le suivi - évaluation, la responsabilité mutuelle, l'évaluation de l'apprentissage et de l'impact, y compris les consultations en cours et le dialogue pour améliorer la mise en œuvre ainsi que le développement et la conception de nouveaux programmes.

Une fois revus et ajustés, les plans d'investissement sont présentés à la communauté internationale à l'occasion d'une réunion d'affaires convoquée pour l'approbation et la mobilisation des ressources additionnelles pour combler les déficits de financement. Étant donné que le PDDAA est reconnu au plan continental comme la référence en matière de qualité dans la définition des plans d'investissement, les partenaires au développement traditionnels et émergents, le secteur privé et les nouvelles structures de financement respectent les recommandations et les reconnaissances du PDDAA.

Sous la direction des équipes de pays, les stratégies seront mises en œuvre avec :

- (i) des documents détaillés de projet et d'évaluation des coûts,
- (ii) la création ou le renforcement des systèmes de suivi - évaluation,
- (iii) le renforcement des capacités nécessaires à la mise en œuvre,
- (iv) un changement de politique afin d'assurer un environnement favorable,
- (v) la création ou le renforcement des éléments institutionnels nécessaires à un environnement favorable,
- (vi) la mise en cohérence des réformes à long terme liées à d'autres stratégies du domaine agricole, de réduction de la pauvreté, des approches sectorielles et des programmes sectoriels élaborés.

### **3. Les composantes, la méthodologie, les critères et les outils de la revue**

L'approche de base de la revue consiste à évaluer les actions proposées et les résultats des programmes par rapport aux principes et objectifs du PDDAA et aux objectifs, pratiques et approches du pays tels que définis et consentis dans le Pacte PDDAA signé. Les critères sont l'évaluation de la cohérence ou de l'absence de cohérence des programmes à l'aide des indicateurs déjà définis.

Les principales composantes et les outils de la revue sont les suivants :

- (i) L'alignement sur les principes et objectifs du PDDAA, la mise en œuvre du guide d'exécution du PDDAA définissant la vision, les principes, les éléments de stratégie de base et les attentes en matière d'impact ;
- (ii) La cohérence et la compatibilité avec les objectifs et cibles à long terme de croissance et de réduction de la pauvreté indiqués dans les brochures de la table ronde et les documents d'information technique mesurant la productivité agricole à long terme, la croissance, la performance commerciale, et les résultats liés à la pauvreté ;
- (iii) L'incorporation de meilleures pratiques techniques et questions relatives aux domaines prioritaires du PDDAA : Les documents relatifs aux cadres des piliers portant sur les questions stratégiques clés, les éléments de base du programme et les meilleures pratiques ;
- (iv) La qualité et la disponibilité opérationnelle de mise en œuvre et l'alignement sur les engagements pris lors de la signature du Pacte : Le pacte du PDDAA précisant les engagements aux plans politique, budgétaire, de l'aide au développement, de la revue et du dialogue ;
- (v) les programmes d'investissement détaillés montrant les intrants, les produits, les résultats attendus et les arrangements institutionnels ;
- (vi) Les lignes directrices de coordination des donateurs pour le soutien au PDDAA au niveau des pays, décrivant les modalités de l'engagement entre les agences locales partenaires au développement, les gouvernements et autres parties prenantes.

La revue se déroule suivant cinq axes majeurs, à savoir :

**La Composante 1** se penche sur l'alignement sur les principes et les éléments de stratégie du PDDAA pour s'assurer que tous les éléments de la vision, les principes et éléments fondamentaux de la stratégie, tels que définis à l'Annexe I du Guide Post Compact du PDDAA sont reflétés dans les programmes du pays et s'il y a des lacunes, les identifier afin d'assurer un alignement complet.

*Outil: Guide pour la mise en œuvre du PDDAA*

**La Composante 2** examine la cohérence du plan et de l'impact potentiel sur la croissance à long terme et les options de réduction de la pauvreté. Cette section évalue si :

- (i) les objectifs de croissance global sont énoncés ou induits dans les plans, en général, et
- (ii) les changements dans les différents sous-secteurs et les objectifs connexes, en particulier, s'écartent de la performance sectorielle et des résultats sous-jacents des scénarios stratégiques à long terme en matière de réduction de la pauvreté. Par exemple, chacun de ces scénarios est lié aux changements nécessaires au niveau des taux de croissance du sous - secteur dans la performance commerciale, le niveau global des dépenses publiques, et les hypothèses concernant l'efficacité des politiques du secteur.

Cette composante présente également un profil comparatif de pays, sur la base d'une douzaine d'indicateurs PDDAA suivi par le ReSAKSS pour tous les pays d'Afrique, pour montrer le statut actuel de chaque pays par rapport à ses pairs, et ainsi identifier les lacunes à combler.

*Outils: Brochures, documents techniques, documents relatifs au programme d'investissement*

**La Composante 3** cherche à établir si le plan d'investissement comprend l'adoption des meilleures pratiques et l'inclusion d'éléments de base du programme. L'objectif de cette évaluation est de déterminer les points où une définition plus claire et une plus grande compréhension des enjeux stratégiques sont nécessaires et également de voir si une meilleure intégration des bonnes pratiques peut contribuer à améliorer la conception des plans et maximiser l'impact de la croissance. Le Guide post - Compact PDDAA dans ses Annexes II et IV présente un ensemble de guides et d'outils spécifiques, préparés par les institutions piliers, qui fournissent des critères et des méthodes pas à pas pour concevoir des plans de haute qualité.

*Outil: Documents cadre des piliers, guides et outils de mise en œuvre*

**La Composante 4** met l'accent sur l'alignement sur les engagements relatifs au Pacte et son objectif est de s'accorder sur: (i) un plan d'actions commun pour respecter les engagements en matière de politique de budget et d'assistance (ii) identifier et confirmer les modalités d'examen mutuel, y compris les forums de dialogue et les systèmes de connaissances pour suivre et faire rapport sur ces engagements.

*Outils: Compact PDDAA, Brochure 5, et les lignes directrices des donateurs pour le soutien du PDDAA au niveau des pays*

**La Composante 5** se penche sur le réalisme opérationnel des programmes d'investissement et vise à vérifier et à confirmer la pertinence du contenu, du coût et des arrangements institutionnels, et, si nécessaire, à identifier les améliorations à apporter aux plans opérationnels et de la conception pour une mise en œuvre réussie. La tâche de cette section est de vérifier lesquels des principaux éléments figurant au tableau 1 du Guide Post Compact PDDAA sont consignés dans les plans d'investissement.

*Outils: Programmes d'Investissement détaillés*

## **4. Revue CUA/NEPAD du Plan d'Investissement du Burundi**

### **Composante 1: Alignement avec la vision, les principes et les éléments de stratégie du PDDAA**

#### **C1.1 Alignement avec la vision les principes et les éléments de stratégie du PDDAA.**

Avec un investissement public prévu de 10% du budget de l'État dans le secteur agricole contre un niveau actuel de 6.2%, le Plan d'Investissement du Burundi est susceptible de générer une croissance agricole d'environ 6%, soit la cible de taux de croissance du PDDAA. Toutefois, cette croissance n'occasionnera pas une réduction de pauvreté de 50% à l'horizon 2015. Le scénario alternatif portant sur la vision Burundi 2025 pourrait permettre d'atteindre l'OMD 1 en 2025. Cette hypothèse devra être confirmée par l'exercice de modélisation qui débutera sous peu. Les programmes développés dans le cadre du PNIA sont dans le prolongement direct des priorités et des engagements stipulés dans le compact. Ainsi, la revue technique indépendante note avec satisfaction les efforts de cohérence observés avec tous les documents cadre antérieur et le caractère multisectoriel du Plan qui prend en compte tous les aspects du développement rural (agriculture, élevage, pêche, foresterie, environnement, hydraulique). En agissant sur les fondamentaux du développement rural, à savoir :

- la maîtrise de la base productive à travers des actions de régénération et de conservation/restitution de la fertilité des sols,
- la maîtrise de l'eau,
- l'amélioration de la productivité du cheptel,
- la mise en place d'infrastructures de mise en marché,
- la promotion de l'utilisation des intrants de qualité (semences, engrais, produits phytosanitaires et vétérinaires),
- l'organisation des acteurs et des filières,
- le renforcement des capacités,

Le programme jette les bases d'un développement durable qui pourrait permettre d'assurer à long terme la sécurité alimentaire et de lutter efficacement contre la pauvreté et la malnutrition.

#### **C1.2 Collaboration interministérielle et coordination**

Le processus d'élaboration du PNIA du Burundi a pris en compte ce principe en impliquant de façon effective la participation des Institutions Publiques, des Ministères Sectoriels, des instituts de recherche, des Organisations Paysannes, de la Société Civile, du Secteur Privé et des Partenaires Techniques et Financiers. Au delà de la participation de ces différents acteurs au processus de formulation du Plan d'Investissement, des liens intersectoriels ont été établis notamment au niveau de la collaboration interministérielle entre le MINAGRIE et les ministères en charge de la Décentralisation et du Développement Communal ; de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme ; du Commerce, de l'Artisanat et de l'Industrie ; de l'Éducation et de la Recherche Scientifique.



La coordination interministérielle de ce dispositif sera assurée par la 2<sup>ème</sup> Vice-présidence spécialement chargée de la coordination de l'action du gouvernement en matière économique pour une plus grande efficacité des actions et à l'effet de permettre des arbitrages nécessaires. La mise en œuvre du PNIA sera également décentralisée avec l'implication effective des Gouverneurs de Provinces qui assurent la coordination au niveau provincial.

Toutefois ce partenariat mérite d'être davantage renforcé quant à la mise en œuvre du PNIA en veillant à une représentation effective des différents groupes d'acteurs dans les organes de pilotage et de coordination. Aussi, il serait souhaitable que la représentation des groupes d'acteurs au niveau du comité de pilotage se fasse au niveau le plus élevé possible.

### **C1.3 Dialogue, Revue par les pairs et responsabilité mutuelle**

La coordination des différentes interventions dans le secteur agricole burundais, malgré la création d'un Comité National de Coordination des Aides (CNCA) peut être encore améliorée. Dans ce cadre, des groupes sectoriels ont été créés et ont pour tâche primordiale de traiter tous les aspects techniques liés à l'élaboration et au suivi des stratégies sectorielles.

La mise en œuvre du PNIA va reposer sur une série de dispositifs de pilotage et de cadres de concertation et de dialogue qui privilégie l'implication des acteurs tant au niveau politique que technique. Toutefois la représentativité des acteurs au niveau du comité de pilotage pourrait être améliorée en prenant en compte la participation de représentants du Secteur Privé, des Organisations de Producteurs et de la Société Civile. Ce dispositif au niveau national, est complété par des instances régionales qui rapprochent davantage les centres de décisions du niveau de mise en œuvre, et laisse entrevoir une plus grande efficacité et efficience de ces structures. Quant au cadre de suivi évaluation de la mise en œuvre du PNIA, il mériterait d'être élaboré davantage avec une clarification des rôles et responsabilités.

### **C1.4 Engagement des acteurs et participation du secteur privé**

L'alignement des différents groupes d'acteurs sur les engagements pris dans le cadre du Pacte, doit encore se concrétiser, en particuliers dans la mise en œuvre. Cependant certaines tendances semblent déjà se dégager. La phase de formulation du plan d'investissement a été caractérisée par une démarche participative, qui répond au principe d'inclusivité préconisé par le PDDAA.

Toutefois il serait souhaitable que le plan de financement du PNIA fasse ressortir la contribution du secteur privé dans sa mise en œuvre de même que le rôle des différents groupes d'acteurs dans la réalisation des objectifs du plan.

La CUA, le NEPAD, le COMESA et les autres partenaires régionaux, de par le leadership démontré à cette étape de préparation de la Conférence sur le Financement, sont en train de tenir leur engagement qui est de soutenir les programmes prioritaires du Burundi définis dans le PNIA par la mobilisation d'un appui politique, financier et technique. L'engagement actuel des Organisations de Producteurs, du secteur privé et de la société civile, dans la finalisation du plan d'investissement et la préparation de la conférence sur le financement du PNIA du Burundi, laisse augurer une suite positive.

## **C1.5 Mesures de coordination, d'harmonisation et d'alignement du groupe de travail des partenaires technique et financier**

La coordination des PTF indispensable pour soutenir l'approche programme est assurée dans le cadre des instances du Groupe de Coordination des Partenaires (GCP) aux différents niveaux, Forum Politique, Forum Stratégique, Groupe Suivi-évaluation et groupes sectoriels. Dans ce dispositif, le Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural (GSADR) est l'instance qui assure la coordination opérationnelle des PTF impliqués dans le secteur agricole. Les PTF se sont organisés et participent aux concertations relatives au PNIA avec la banque Mondiale comme chef de file.

Toutefois la nécessité de la mise en place d'un cadre de concertation État - Partenaires Techniques et Financiers pour la mise en œuvre du PNIA est ressentie par les différents acteurs. Ce cadre aurait pour objectif d'assurer une bonne concertation entre le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers dans le cadre de la mise en œuvre du PNIA du Burundi. Il traduirait également un signal fort pour l'application de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au Burundi.

## **C1.6 Équilibrage des programmes**

Le Plan National d'Investissement Agricole du Burundi est structuré en quatre programmes comportant quinze sous - programmes. En raison d'une insécurité alimentaire chronique, le programme « **Accroissement de la production et amélioration de la sécurité alimentaire** » représente à lui seul près de 56% des besoins de financement du PNIA. Cette situation fait qu'il n'y a pas un bon équilibrage entre les sous - programmes du PNIA.

Il faudrait reconsidérer les sous - programmes à l'intérieur des programmes pour d'une part une meilleure cohérence d'ensemble et d'autre part pour un meilleur rééquilibrage entre eux. Ainsi, l'équipe de revue technique indépendante propose la nouvelle répartition ci-dessous des programmes et sous - programmes du PNIA :

### **☞ Programme 1 : Amélioration des infrastructures**

1. Protection du capital productif,
2. Aménagement et réhabilitation des périmètres irrigués,
3. Infrastructures rurales.

### **☞ Programme 2: Accroissement de la production**

4. Intensification des productions agricoles,
5. Développement de la pêche et pisciculture,
6. Financement rural,
7. Développement des filières d'exportation,
8. Développement des filières vivrières et animales.

### **☞ Programme 3 : Amélioration de la Sécurité Alimentaire**

9. Sécurité alimentaire, nutrition et gestion de la vulnérabilité,

#### ☞ **Programme 4 : Renforcement Institutionnel et Coordination Sectorielle**

10. Réforme du MINAGRIE,
11. Amélioration du cadre et des conditions de travail,
12. Renforcement des capacités des Organisations de Producteurs,
13. Développement des services de proximité et de l'innovation,
14. Recherche / Développement,
15. Appui à la mise en œuvre du PNIA.

Cet exercice permettra d'améliorer l'équilibrage entre les sous - programmes du PNIA qui se présentera ainsi :

☞ Amélioration des Infrastructures	: 31,62%
☞ Accroissement de la Production et Promotion des filières	: 33,41%
☞ Amélioration de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	: 12,43%
☞ Renforcement Institutionnel et Coordination Sectorielle	: 22,55%.

#### **Composante 2: Cohérence avec les objectifs à long-terme de croissance et de réduction de la pauvreté**

##### **C2.1 Les résultats du PNIA en termes de croissance et de réduction de la pauvreté comparés aux autres scenarii**

Le Burundi est le deuxième pays le plus densément peuplés d'Afrique avec une densité démographique moyenne de 310 habitants/km<sup>2</sup>, pouvant atteindre 650 habitants/km<sup>2</sup> dans les provinces du Nord et 500 habitants/km<sup>2</sup> au Centre et à l'Ouest. La croissance annuelle de la population, qui est de 3 % en moyenne, est supérieure à la croissance de la production agricole qui est en moyenne de 2,3% au cours des dernières années. L'incidence de la pauvreté, qui est de 70% de la population, concerne davantage le milieu rural du fait que près de 90% des ménages vivent en milieu rural.

Des études récentes estiment que près de 75% des ménages font quotidiennement face à une insécurité alimentaire, que le taux de malnutrition aiguë est supérieur à 10% et que l'apport calorique journalier par habitant se trouve bien en deçà des normes requises. Toutefois, il faut noter que le pays a connu une guerre civile de plus de 10 ans et se trouve depuis 2005 en période de reconstruction post-conflit et de relance économique.

Le produit intérieur brut (PIB) par habitant est tombé à 110 \$ US après avoir atteint 250 \$ US par tête avant le conflit armé (1985). La vision Burundi 2025 souhaite amener ce PIB par habitant à hauteur de 720 \$US/an.

De fortes disparités existent entre les ménages quant à leur accès aux facteurs de production :

- ☞ Les nombreux ménages sans terre ou ayant un accès très limité à la terre et sans ressources financières pour acquérir d'autres intrants améliorés de production comme le bétail et les semences (environ 15% de la population),

- ☞ Les ménages ruraux ayant un accès à la terre mais dont les autres facteurs de production ont été pillés ou détruits pendant la guerre (rapatriés et déplacés en phase de réinstallation, autres) ;
- ☞ Les ménages vivant encore dans les camps de déplacés intérieurs (environ 100.000 personnes) et de réfugiés extérieurs (environ 350.000 personnes),
- ☞ Les femmes veuves et enfants chefs de ménages, les familles victimes du VIH/SIDA, les personnes âgées ou handicapés et le groupe marginalisé de Batwa (ces catégories représentent plus de 10% de la population). On estime que seule une proportion de 5% de la population n'a pas de problèmes de sécurité alimentaire.

Cet état de choses, explique une situation critique du secteur agricole qui est cependant d'une importance capitale pour l'économie nationale et familiale. En effet, les spéculations agricoles contribuent entre 40 à 56% au produit intérieur brut et pour 86 % aux recettes d'exportation (café, thé, coton), fournissent 95% de l'offre alimentaire et occupent environ 92% de la population. Le secteur de l'élevage, notamment l'élevage des espèces à cycles courts, est susceptible de procurer des sources de croissance et de revenus pouvant permettre de réduire sensiblement la pauvreté.

Le secteur agricole est la pierre angulaire de l'économie nationale et familiale et demeure le moteur de croissance des autres secteurs de la vie nationale. Le secteur agricole reste cependant dominé par une agriculture de subsistance affaiblie par les crises armées et économiques, par les changements climatiques, etc. Les activités et actions qui sont proposées dans le PNIA demeurent en cohérence avec les projections de croissance du secteur, des sous-secteurs et des filières agricoles pour la réduction de la pauvreté au Burundi.

La mise en œuvre du PNIA aura pour effet de relever sensiblement les performances du secteur agricole avec un taux de croissance du PIB agricole de plus de 6%. Toutefois, malgré ces projections volontaristes de croissance agricole et de réduction de la pauvreté, le Burundi ne pourra pas atteindre l'ODD N°1 en 2015. Pour l'horizon 2025, la mise en œuvre d'un programme volontariste basé sur une poursuite des efforts initiés dans le cadre du PDDAA et un important relèvement de la productivité pourrait impulser une croissance économique soutenue permettant d'atteindre l'ODD N°1 en 2015 avec la vision Burundi 2025. Pour ce faire, le PIB agricole devrait croître au taux moyen annuel de plus de 6% entre 2012 et 2025 contre 2,3% si les tendances du passé se maintenaient.

Compte tenu de son poids prépondérant dans l'économie, l'agriculture constitue au Burundi un secteur crucial dans toute stratégie de réduction de la pauvreté. En effet, un accroissement marginal du PIB agricole conduit à une baisse plus que proportionnelle de l'incidence de la pauvreté au plan national. Toutefois, des disparités existent entre les branches de l'agriculture dans leur contribution relative à la réduction de la pauvreté. L'exercice de modélisation permettra de mettre en relief les secteurs, sous - secteurs et filières prioritaires pouvant permettre d'atteindre l'ODD N°1 en 2025.

## **C2.2 Les dépenses agricoles prévues sous le PNIA comparées aux besoins de financement à long terme du secteur agricole**

Le budget pour la mise en œuvre du PNIA du Burundi, qui vise un taux annuel de croissance agricole de 6 % pour la période 2012-2017, est évalué à 1 452,3 milliards de FBU (soit environ 1,2 milliard \$ US). Ce budget correspond en moyenne à un budget annuel de 242 milliards de FBU (environ 201 millions de \$ US). En guise de comparaison, le budget du Ministère de l'Agriculture exécuté en 2011, s'élève à 43,22 milliards de FBU. Toutefois, le budget annuel du secteur agricole, prenant en compte les financements des Partenaires Techniques et Financiers serait dans l'ordre de grandeur que les besoins de financement annuel du PNIA.

L'analyse de la projection des besoins de financement à long terme du secteur rural du Burundi pour les deux scénarii décrits, à savoir le scénario PDDAA avec allocation de 10% du budget de l'État au secteur agricole, la réduction de la pauvreté de moitié en 2015 et visant un taux de croissance agricole de plus de 6 % et le scénario OMD1-2025 (Vision Burundi 2025) avec un objectif de croissance agricole de plus de 6%, l'atteinte de l'OMD -1 en 2025, révèle une certaine consistance dans l'estimation des coûts de mise en œuvre du PNIA.

En effet, le budget estimé du PNIA paraît réaliste du fait qu'il est relativement proche au budget nécessaire pour ces deux scénarii. Toutefois, les taux de croissance du budget agricole et les parts du budget agricole dans le budget total enregistrés dans une période récente sont nettement en deçà de ceux projetés pour les deux scénarii de référence.

Compte tenu du défi lié à l'augmentation substantielle du budget agricole ainsi que de son taux de croissance et sa part dans le budget total, une étude sur les capacités des institutions qui seront chargées de mettre en œuvre le plan et le budget devrait être réalisée avant le démarrage de l'exécution du plan. L'étude devrait déboucher sur une stratégie de renforcement des capacités desdites institutions ou de redimensionnement du plan à la mesure des capacités de mobilisation et de mise en œuvre financière des institutions.

### **Composante 3: Viabilité technique des éléments de programme**

#### **C3.1. Pilier 1 : Gestion de l'eau et des terres**

##### **3.1.1. Gestion durable des terres**

Le développement de l'agriculture pour la croissance économique demeure une priorité du Plan National d'Investissement Agricole. Cependant l'agriculture en général fait face à des contraintes dont la forte dégradation de la terre et une diminution de la productivité agricole. Le plan prévoit un programme sur l'amélioration de la production à travers des activités de protection du capital productif (activités de CES/DRS, reboisement/reforestation), d'aménagement et réhabilitation des marais et périmètres irrigués, l'intégration agriculture-élevage, l'utilisation des engrais minéraux et organiques, aménagement et la protection de bassins versants. Le pays connaît une forte croissance de la population, laquelle jumelée à la forte pression sur le foncier, engendre des conflits, surtout avec l'arrivée des réfugiés. En dépit du problème lié au foncier qui a des répercussions sur les investissements dans le domaine agricole et donc la sécurité alimentaire des populations, le plan d'investissement traite très peu de la tenure foncière. Le plan ne mentionne pas assez à propos des questions institutionnelles et de politique (gouvernance) en matière de GDT.

## **Recommandations**

- Compte tenu du rôle de l'agriculture dans la croissance économique et la sécurité alimentaire et l'état de dégradation des ressources naturelles (dont principalement la terre), le plan doit mieux étayer sur le choix des actions de GDT dans l'objectif d'amélioration de la productivité et l'adaptation au changement climatique et aussi de la sécurité alimentaire.
- Un diagnostic/état des lieux de la situation de dégradation des ressources naturelles (terre), les formes, causes et conséquences et nécessaire pour mieux apprécier et justifier les activités de GDT proposées. Des données chiffrées sont nécessaires à cet effet.
- Mieux préciser dans le plan, les actions visant à lever les obstacles à la promotion des activités de GDT (obstacles institutionnels, gouvernance, etc.).

### **3.1.2. Maîtrise de l'eau**

Le plan fait de la maîtrise de l'eau une composante importante dans le processus d'amélioration durable de la production agricole. Le potentiel du pays en terres irrigables est important. Des actions sont prévues en matière de mobilisation des eaux de surface (ouvrages hydrauliques), l'aménagement et la réhabilitation des marais et périmètres irrigués, développement de la petite irrigation.

Cependant, le plan ne donne de situation diagnostique par rapport à la ressource eau en général au niveau national, les contraintes liées à une utilisation et gestion appropriées de l'eau. Aussi le plan ne donne pas assez d'information sur l'existant en matière institutionnelle et de politique sur la maîtrise/gestion de l'eau pour une agriculture durable.

## **Recommandations**

- Réaliser une étude - diagnostique sur la situation de la ressource eau agricole, les contraintes et potentialités pour une exploitation optimale dans l'objectif de contribuer au développement durable de l'agriculture et à la sécurité alimentaire.
- Renseigner sur l'existant en matière institutionnelle/gouvernance et ou de stratégies en ressources en eau.
- Mentionner des actions visant le renforcement des capacités de gestion des ressources en eau par les populations.

### **3.1.3. Gouvernance et administration des terres**

L'agriculture demeure la principale activité économique des populations avec des exploitations d'une superficie moyenne de 0,5 ha. Des activités importantes sont prévues pour la protection du capital productif et l'accroissement durable de la production. En dépit de l'importance de la terre dans l'atteinte de l'objectif global tel qu'énoncé dans le plan et de des problèmes fonciers liés à la forte croissance de la population et la demande des réfugiés, la question de gouvernance et d'administration des terres n'a pas été assez abordée dans le plan. Il n'y a pas de diagnostic par rapport au foncier et les contraintes de bonne gouvernance et d'administration.

## **Recommandations**

- Renseigner à travers un diagnostic sur l'état de lieux en matière de foncier.
- Mettre en exergue dans le plan les contraintes liées au foncier et les activités de promotion de réformes institutionnelles visant à renseigner sur la gouvernance et l'administration foncière, comment le plan prévoit-il de faciliter l'accès au foncier pour les groupes vulnérables (sécurisation foncière).

### **3.1.4. Actions connexes (Foresterie, Élevage et pêche)**

Concernant les actions connexes, le plan prévoit des activités de reboisement, d'intégration agriculture-élevage et de développement/renforcement de la pêche. Cependant, le plan ne présente pas de diagnostic de l'état de ses ressources, les contraintes à leur développement et conséquemment la justification des activités proposées.

## **Recommandations**

- Le plan doit mettre en exergue les contraintes d'exploitation optimale des ressources forestières, de l'élevage et de la pêche et ainsi justifier le choix des activités proposées. Aussi en matière de foresterie, des actions de bonne gouvernance sont nécessaires surtout au regard du potentiel des ressources forestières dans l'adaptation au changement climatique

### **3.1.5. Changements climatiques**

Les changements climatiques sont une préoccupation exprimée dans le plan en raison de son impact sur l'agriculture en général. De nombreuses activités de GDT sont prévues pour l'amélioration durable de la production et qui ont un potentiel en matière d'adaptation et de mitigation des impacts du changement climatique et sa variabilité. Cependant le plan n'élabore pas assez sur le changement climatique, bien qu'un document stratégique sur le changement climatique existe.

## **Recommandations**

- Renseigner à travers une analyse diagnostic sur les impacts des changements climatiques sur le développement en général et les actions visant à l'adaptation et l'atténuation.

### **3.16. Suivi-évaluation**

Le plan présente un tableau d'indicateurs selon les différents sous programme en ce qui concerne la gestion durable des terres, la maîtrise de l'eau. Cependant, le plan n'édifie pas sur comment le suivi va être effectué, ni les mécanismes institutionnels de planification, coordination et suivi-évaluation.

## **Recommandations**

- Renseigner sur le dispositif de suivi-évaluation à mettre en place pour garantir la réussite des activités identifiées en matière de gestion durable des terres et de maîtrise de l'eau.

## **C3.2. Pilier II : Infrastructures et accès au marché**

### **Domaine Stratégique A : Augmenter la compétitivité et saisir les opportunités sur les marchés locaux, régionaux et internationaux**

Le Burundi, dans son Plan d'Investissement affiche une ferme volonté de transformer son agriculture, pour passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale, à travers notamment l'amélioration de la compétitivité et la diversification des cultures d'exportation. Le programme prend en compte les priorités du pays pour le développement des spéculations destinées au marché local, et à l'exportation. Un accent particulier a été mis sur quatre produits d'exportation, à savoir le café, le thé, le coton et le quinquina, pour améliorer la balance commerciale du pays et garantir des revenus monétaires aux producteurs. Quant à l'État, il garantira un cadre fiscal incitatif à l'investissement, à la production, à la commercialisation et à l'exportation.

Cependant, en dehors de ces quatre filières, il n'existe aucune vision d'exportation axée sur le renforcement et la consolidation de l'intégration dans les échanges régionaux, sous - régionaux et internationaux, qui devra viser la conquête de nouveaux marchés et la fluidification des échanges. Les mesures d'accompagnement pour permettre aux exportateurs de se placer sur les marchés étrangers ne sont pas clairement définies.

Le rôle du secteur privé et des organisations de producteurs n'apparaît pas dans la stratégie de développement de l'offre pour les marchés nationaux et d'exportation. On note également une absence de développement de Systèmes d'Information sur les Marchés (SIM), de stratégies de contrôle de qualité et de certification des produits mis sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux. Le Plan d'Investissement n'aborde ni la question du renforcement des capacités de négociations commerciales internationales, ni celle pour lever les contraintes et barrières non tarifaires qui entravent le commerce régional.

### **Recommandations**

- a) Mettre l'accent sur les activités liées au développement des marchés et à la commercialisation des produits agricoles en partenariat avec le Ministère en charge du Commerce et de l'Industrie et réviser le plan en collaboration avec ce Ministère surtout en matière de protection des consommateurs en mettant sur place des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) ;
- b) Mettre en place un Comité National SPS ou créer une Agence de contrôle (BURUNDI FOOD AND DRUGS AUTHORITY) à l'instar de la Tanzanie ;
- c) Diversifier les exportations et les marchés agricoles en améliorant la compétitivité des filières d'exportation et en créant des plateformes de commerce pour mieux lier l'offre à la demande et réduire les coûts de transaction sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux ;
- d) Renforcer les Systèmes d'Information de Marché (SIM) sur le Commerce Régional et publier des Rapports de Prospective Régionale sur les Produits agro-sylvo-pastoraux de base à l'effet de mieux exploiter les opportunités offertes par le commerce régional ;



e) renforcer les cadres juridiques et institutionnels nationaux et harmoniser les lois sur la qualité, les normes, les réglementations et les politiques avec le niveau régional (COMESA) ;

f) créer et renforcer les agences de certification, faciliter l'accréditation des prestataires de services de certification nationale et renforcer les capacités de suivi et de mise en application de la qualité au niveau national ;

g) développer et exploiter des systèmes de surveillance des politiques commerciales afin de suivre et de lever efficacement les entraves au mouvement transfrontalier des produits agro-sylvo-pastoraux par le respect rigoureux de la libre circulation des personnes et biens dans les Communautés Économiques Régionales dans lesquelles le Burundi est membre ;

h) créer une équipe nationale de négociations commerciales internationales en parfaite synergie avec les équipes régionales et avec les mécanismes appropriés pour une coordination effective des positions et des représentations.

### **Domaine Stratégique B : Investir dans les infrastructures physiques d'échange et de Commercialisation en vue de réduire les coûts d'approvisionnement des marchés locaux, régionaux, et internationaux**

Le Burundi, en raison d'un retard considérable de réalisation et d'entretien d'infrastructures de base, affiche une réelle volonté de développer les infrastructures notamment hydro-agricoles, de conservation et de transport. Dans ce cadre, il existe un sous - programme spécifique de développement des infrastructures de base dans le PNIA.

Ce volet infrastructures rurales concerne la mobilisation et la maîtrise de l'eau à travers les infrastructures hydro-agricoles (grands barrages, retenues colinéaires, Aménagements hydro agricoles, Étangs et Stations piscicoles, le désenclavement des zones de production avec la création de nouvelles pistes et la réhabilitation et / ou consolidation des pistes existantes et le développement des infrastructures commerciales (construction et la réhabilitation de magasins de stockage, conditionnement et conservation, construction et la réhabilitation des infrastructures de transformation et de commercialisation des produits agricoles, la construction de marchés modernes).

Toutefois, il faut noter l'absence de prise en compte de l'énergie en milieu rural et de la communication pour y développer des activités économiques. Le plan d'investissement ne comporte pas de stratégies concertées de réalisation commune et de gestion / entretien des infrastructures réalisées dans le cadre d'un partenariat public - privé. On note également l'absence de prise en compte des infrastructures pour relier les pôles de production aux zones de consommation à l'effet de développer les marchés nationaux, régionaux et internationaux.

### **Recommandations**

- a) Prendre en considération les besoins énergétiques en milieu rural à travers un programme d'électrification rurale pour y faciliter la réalisation d'activités économiques ;

- b) Ériger des Domaines de Développement, à l’instar de la stratégie de développement de la filière Pêche, autour des bassins versants avec retenue colinéaires aménagés, des quatre barrages à réaliser, des marais de moyenne altitude aménagés et des zones d’élevage ;
- c) Identifier les principaux pôles de croissance agricole au sein de ces domaines et les lier systématiquement aux projets de couloir d’infrastructures existantes ou à créer ;
- d) Élaborer des stratégies pour améliorer la coordination des programmes de développement et de gestion des infrastructures au niveau national ;
- e) Créer des opportunités de partenariats publics – privés pour promouvoir l’investissement dans les projets nationaux d’infrastructures orientés vers la croissance agricole.

### **Domaine Stratégique C : Développement de la Chaîne de Valeur et Accès aux Services Financiers**

Le Burundi a adopté l’approche filière en affichant une réelle volonté d’élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de développement des filières agricoles, animales et halieutique. Les activités les plus ciblées concernent le développement de la recherche agricole, du conseil agricole et rural, de l’amélioration des circuits et conditions de commercialisation et du renforcement des capacités des acteurs. Le plan d’investissement du Burundi comporte un important volet de développement de systèmes financiers ruraux à travers l’amélioration de l’accès des ruraux au crédit et le développement de la micro-finance en milieu rural.

Cependant, on note l’absence d’une approche chaîne de valeur qui intègre les différents maillons pour mieux répondre aux besoins des consommateurs finaux. On note également l’absence de stratégies de développement de partenariats public – privé et de facilitation d’alliances privé – privé, de même que des stratégies d’intégration des petits producteurs dans les chaînes de valeur agricole. Le PNIA ne prévoit pas dans cette première phase de création et de mise en place de fonds de développement des filières agro – sylvo – pastorales et halieutiques, ni de renforcement des capacités des agents économiques en milieu rural à travers la promotion de micro-entreprises rurales à l’effet de mieux valoriser les filières agricoles.

### **Recommandations**

- a) Adopter l’approche chaîne de valeur qui est plus globale que l’approche filière en prenant en compte tous les segments de la chaîne de valeur à savoir le marché du consommateur final, la logistique commerciale, le conditionnement, la transformation, la gestion des risques post – récolte pour aboutir à la production ;
- b) Promouvoir l’adoption d’outils efficaces et efficients pour les Partenariats Public - Privé (PPP) et les alliances privé – privé (B2B) afin de stimuler le développement de la chaîne de valeur agricole en pilotant des plateformes pour lever les obstacles réglementaires, techniques et financiers à la création et à la croissance de l’entreprise ;
- c) Promouvoir l’adoption d’outils efficaces et efficients pour l’intégration des petits exploitants agricoles dans des chaînes de plus grande valeur et dynamiques ;

- d) Mettre en relation les investisseurs et les entrepreneurs au stade de la planification des affaires, incluant un plan d'action pour développer les capacités d'un large éventail d'entrepreneurs Burundais ;
- e) Promouvoir des PPP et des alliances B2B stratégiques entre les acteurs clés le long des filières semences et engrais afin de réduire les coûts de transaction, de faciliter l'accès au financement et d'élargir les réseaux de distribution.

### **Domaine Stratégique D : Renforcement des Capacités Techniques et Commerciales des Organisations de Producteurs Agricoles et des Associations de Commerçants**

Dans le PNIA du Burundi, le renforcement des capacités techniques et commerciales des Organisations de Producteurs est une action ciblée dans le programme «professionnalisation des producteurs et innovations technologiques». Le Gouvernement du Burundi démontre, dans le plan d'investissement agricole, une réelle volonté de renforcer et d'aider à la structuration des Organisations Socio - Professionnelles. Cette volonté s'est traduite par un engagement ferme de décentraliser la mise en œuvre du Plan National d'Investissement Agricole à l'effet d'améliorer la gestion du secteur agricole à la base.

Cependant, le plan d'investissement agricole n'intègre pas la création d'Interprofession de filière à l'effet de faciliter le dialogue politique et la concertation au sein des filières prioritaires, la création d'un environnement propice aux affaires, le développement de la formation continue et de la main d'œuvre, mais également d'appuis institutionnels et de système de financement pérenne des organisations socio - professionnelles.

### **Recommandations**

- a) favoriser la création des Interprofessions de filière au niveau de la Chambre Fédérale pour le Commerce et l'Industrie du Burundi et notamment de la Chambre Sectorielle Agriculture, à l'effet de favoriser les alliances privé - privé et sécuriser les partenariats public - privé dans une approche chaîne de valeur agricole,
- b) Piloter des systèmes de formation continue sous la coordination des principales organisations de producteurs et de la Chambre Sectorielle Agriculture,
- c) transférer des missions d'appui/conseil pour la professionnalisation et la structuration du secteur agricole, de formation, d'information et de communication aux Organisations de Producteurs et à la Chambre Sectorielle Agriculture pour une plus grande efficacité et efficience des activités programmées,
- d) développer un Partenariat Public - Privé pour l'intégration des petits producteurs dans les chaînes de valeur agricole à travers un financement à coût partagé pour inciter les Industriels et Grands Producteurs à intégrer les petits producteurs dans l'accès au marché,
- e) mettre en place un fonds compétitif pour l'Appui - Conseil abondé par les producteurs à travers des retenus et taxes indirectes, l'État sur budget propre, les partenaires techniques et

financiers et le secteur privé pour financer durablement les activités de recherche et de conseil agricoles,

- f) créer un cadre juridique propice qui permet l'enregistrement effectif des organisations de producteurs comme des entités d'affaires.

### **C3.3 Pilier III : Accroissement des ressources alimentaires, réduction de la faim et amélioration de la réponse aux urgences**

La sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations majoritairement dépendantes de l'agriculture demeure une priorité de développement national avec plus de 75% de la population touchée par la faim et l'insécurité alimentaire et leurs conséquences sur les populations vulnérables. Le plan comporte quatre (4) programmes majeurs dont le premier porte sur l'accroissement durable de la production et de la sécurité alimentaire. Ce programme vise le rétablissement de la sécurité alimentaire, l'amélioration de la situation nutritionnelle de la population, la réduction de la vulnérabilité des ménages et la mise en place de filets de sécurité sociaux.

#### **Sous - composante 1 : Gestion Améliorée du Risque**

Face à la persistance de l'insécurité alimentaire depuis plusieurs décennies, le plan prévoit de renforcer le système d'alerte et d'information (en ligne avec le CSAA/PDDAA) afin d'anticiper les situations de crises en mettant à disposition à temps et au moment opportun des informations nécessaires pour la prise de décision. Un système d'information sur la sécurité alimentaire est existant, mais à l'état encore embryonnaire.

En dépit de récurrence des situations d'insécurité alimentaire, le plan ne mentionne pas la prévention et la gestion des crises pour des réponses stratégiques à l'insécurité alimentaire, en dehors des quelques mécanismes au niveau communautaire susceptibles de contribuer à renforcer la résilience face aux risques. Aussi, le plan ne dispose pas assez d'éléments d'appréciation sur un système de réponse à une éventuelle crise alimentaire ni des ressources d'urgence aux échelles nationales et communautaires. Très peu d'information est disponible sur la coordination et le fonctionnement du système d'alerte précoce (identification et localisation des groupes vulnérables, causes et facteurs de vulnérabilités, etc.).

#### **Recommandations**

- Face à la récurrence de l'insécurité alimentaire dans un contexte de changement climatique, de dégradation des ressources naturelles (sol) et autres catastrophes naturelles, des outils et instruments, mécanismes de concertation/consultation doivent être mis en place pour la prévention des crises et ainsi de mettre en œuvre des stratégies/réponses appropriées.
- Le plan doit mieux indiquer comment le système d'alerte va fonctionner, comment les évaluations vont être faites aux différents niveaux administratifs, les indicateurs de suivi, les rôles des autres parties prenantes, partenaires au développement, organisations régionales et internationales, comment l'information va être utilisée, etc.
- La prévention et la gestion des crises doit être mieux élaborée en précisant les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes (gouvernement, partenaires, société civile, etc.).

## **Sous - composante 2 : Accroître la disponibilité alimentaire à travers l'amélioration de la production et l'accès au marché**

Le plan mentionne à travers trois programmes des actions/activités visant à améliorer la productivité et la production agricole et animale (aménagement, actions de réhabilitation de périmètres irrigués, réduction de l'érosion, mobilisation des eaux de surface, renforcement de la filière semence, circuits d'approvisionnement/boutiques d'intrants, conseils et appuis techniques, professionnalisation et organisation des producteurs, développement de services de proximité, financement rural, infrastructures rurales (stockage et conservation), réseaux de marchés ruraux, et activités de recherche/développement). Plusieurs filières sont proposées pour l'amélioration de la production agricole et animale, mais le plan ne mentionne pas les filières prioritaires, ni comment celles-ci ont été identifiées.

Bien que la vision du PNIA soit de transformer l'agriculture de subsistance familiale en une agriculture commerciale assurant un niveau de revenu décent aux ménages, les questions de marchés (accès, information, prix, etc.) sont peu développées dans le plan, en dehors de l'amélioration des infrastructures de marchés, le développement des filières et l'agro-business. Aussi le plan ne mentionne pas comment les groupes vulnérables vont profiter des marchés pour assurer leur sécurité alimentaire.

### **Recommandations**

- Le plan doit clairement indiquer les niveaux de production cibles/escomptés en fonction des investissements prévus ;
- La justification du choix des filières doit être mieux explicitée dans le plan, les contraintes de ces filières et comment le plan prévoit de les relever pour améliorer leur productivité et rentabilité et ce avec un focus sur les populations vulnérables ;
- Les contraintes de production et de productivité agricoles sont bien élaborées dans le plan, contrairement à celles relatives à l'accès aux marchés. Le plan doit donc mieux élaborer cet aspect et proposer des actions/activités pour relever ces contraintes et renforcer et faciliter l'accès des groupes vulnérables aux opportunités de marchés.

## **Sous - composante 3 : Accroître les opportunités économiques pour les populations vulnérables**

Le plan prévoit d'importantes actions/activités de développement et de redynamisation de filières de productions agricoles et animales qui sont des opportunités économiques susceptibles de contribuer à l'accroissement des revenus des populations vulnérables. Des actions d'accompagnement sont aussi prévues à savoir la transformation, la commercialisation et le stockage. Le plan prévoit aussi des infrastructures à mettre en place pour soutenir et/ou absorber une augmentation prévisible des productions de ces filières. Le plan ne donne pas de justification élaborée sur le choix des filières, les opportunités réelles qu'elles présentent pour les groupes vulnérables, les contraintes de développement de ces filières et les actions à mener pour les rendre performantes et durables.

Le plan ne mentionne pas non plus les opportunités déjà existantes, disponibles et accessibles aux populations vulnérables, ni les contraintes à leur développement. Les opportunités spécifiques liées au genre ne sont pas indiquées.

## **Recommandations**

- Renseigner sur les opportunités existantes et accessibles aux populations vulnérables, les contraintes dont elles font face pour promouvoir ces opportunités afin de cibler celles qui auront un impact positif et durable sur les revenus et les conditions de vie en général.
- Indiquer comment les populations vulnérables vont être identifiées et localisées et les stratégies à mettre en œuvre pour lever les contraintes qui limitent leur épanouissement économique en tenant compte des spécificités et des conditions du milieu.

### **Sous - composante 4 : Amélioration de la qualité diététique des régimes à travers la diversification alimentaire**

Le plan mentionne le développement de nombreuses filières de production agricole et animales qui ont un potentiel économique, mais aussi contribuent dans la diversité alimentaire. Des actions de transformation pour donner une plus grande valeur ajoutée aux produits alimentaires sont prévues. En dépit de l'insécurité alimentaire et la prévalence de la malnutrition infantile, un diagnostic de la situation (niveau de malnutrition par exemple) ne ressort pas du plan, ni des actions à mettre en œuvre pour atténuer la situation. Les aspects nutritionnels ne sont pas clairement explicités dans le plan, ni de protection sociale. Le plan n'élabore pas non plus sur les contraintes/difficultés de diversification alimentaire au niveau des populations vulnérables. Aussi le lien entre le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et celui de la Santé pour la question la malnutrition et la diversification alimentaire n'apparaît pas assez dans le plan.

## **Recommandations**

- Compte tenu du niveau de malnutrition chronique liée à l'insécurité alimentaire, un accent particulier doit être mis dans le plan sur les questions nutritionnelles, l'identification des niveaux/indicateurs (études de base), les causes de malnutrition et les actions (ex. bio-fortification, fortification, transformation et conditionnement alimentaire, etc.) nécessaires et appropriées selon les situations doivent être mises en insistant sur un ciblage bien fait.
- L'implication, concertation et la collaboration avec les autres secteurs ministériels (santé, hygiène, éducation) est à prendre à compte en vue pour développer des programmes conjoints et intégrés à même d'atténuer l'ampleur et les taux de malnutrition surtout pour les populations vulnérables
- Les actions de protection sociale doivent être intégrées sur la base d'une analyse surtout en ce qui concerne les groupes vulnérables.

### **Composante transversale : sécurité alimentaire/Genre/ VIH - Sida/ Environnement**

Le plan n'édifie pas assez sur les liens sécurité alimentaire/genre/VIH-Sida/environnement.

## **Recommandations**

- Compte tenu de liens entre la sécurité alimentaire, le genre, le VIH/SIDA et les questions environnementales, le plan doit traiter en détail de ces questions transversales.

### **C3.4 Pilier IV : Recherche agricole et diffusion des technologies**

#### **3.4 Améliorer le développement et l'adoption de technologie.**

L'agriculture et l'élevage demeure deux secteurs vitaux dans le combat contre la pauvreté, la sécurité alimentaire, la réduction de la malnutrition d'après la vision «Burundi 2025 ». Le succès du développement agricole au Burundi augmentera si les niveaux de productivité agricole et animale augmentent significativement, les agriculteurs sont impliqués dans la prise de décisions les concernant de manière participative ou selon une approche « de la base vers le sommet », l'accès aux marchés et l'amélioration de leurs revenus en ajoutant de la valeur à leurs produits agricoles à travers des activités de transformation, conditionnement et conservation. Un tel succès pourrait aussi résulter de la garantie d'un environnement et des ressources naturelles de base sont conservées de manière durable.

Ainsi l'intégration des principes du Cadre pour la Productivité Agricole en Afrique (FAAP) du Pilier IV du PDDAA dans le PNIAB assurera que le PNIAB souligne les défis de productivité agricole auxquels le secteur agricole sera confronté. Cette revue examine la cohérence du PNIAB avec les éléments et principes du pilier 4. C'est dans la logique des principes du PDDAA (pilier4), le PNIAB a proposé des interventions stratégiques dans le domaine de la recherche et le développement.

#### **3.4.2. La croissance agricole, productivité et recherche-développement agricoles**

La recherche est un élément important en vue d'améliorer la production agricole, et le PNIAB prévoit un plan de recherche dynamique qui répond aux besoins des agriculteurs et qui supporte tous les investissements agricoles. Un Plan de Recherche a été établi à travers la concertation et la consultation avec les différents acteurs et partenaires. Le PNIAB montre clairement qu'il y a eu un sous financement de la recherche, la vulgarisation, le renforcement des capacités des agriculteurs et les institutions de formation due à la crise qui a secoué le pays. Ceci a eu pour conséquence une capacité inadéquate en matière de recherche et de vulgarisation.

Le projet reconnaît l'insuffisance des cadres de la recherche et de la vulgarisation dans le domaine de la pêche et l'élevage, des infrastructures et ressources humaines inadéquates. Il y a une faible implication du secteur privé en recherche et vulgarisation. Le résultat global de cette combinaison de facteurs défavorables est le faible développement des innovations technologiques en recherche et vulgarisation et autres pratiques paysannes entraînant ainsi une faible productivité et production agricole.

Le plan a mis en exergue dans les quatre programmes ou objectifs stratégiques comment ces contraintes seront relevées pour faire en sorte que la recherche réponde aux besoins des agriculteurs. Le plan prévoit de faire de la recherche un outil pour améliorer la production agricole avec des technologies disponibles telles que les semences améliorées, des techniques d'irrigation adaptées et la mécanisation pour accroître la fertilité des sols à travers l'utilisation des engrais et des techniques de lutte antiérosive avec des graminées, et la formation dans de nombreux secteurs tels que le coton, le riz, le thé et le lait.

La recherche a prévu de pourvoir les régions d'Imbo, Mosso et Bugesera de cultures adaptées et des techniques d'irrigation. Elle se propose aussi de renforcer la capacité des institutions de recherche, les organisations paysannes et les coopératives. Le PNIAB tient compte des liens entre producteurs et chercheurs, de réhabiliter et moderniser les centres de recherche en infrastructures et équipement et en mettant à disposition un budget pour la recherche et de renforcer la coopération en matière de recherche aux niveaux national et international.

### **Recommandations**

- Le plan doit indiquer les types de paquets technologiques de la recherche en termes de disponibilité de variétés/espèces améliorées en élevage, riz, coton, thé, etc. qui seront utilisées pour booster la croissance agricole et la production.
- Le plan doit être mieux détaillé avec des indicateurs cibles spécifiques des données de base pour un suivi plus efficace.
- Il n'est pas fait mention des innovations de recherche qui doivent être adoptées pour réduire la malnutrition, telles que l'introduction de variétés à haut rendement ou des techniques pour lutter contre l'érosion et maintenir la fertilité des sols.
- Les cadres de la recherche et de la vulgarisation doivent former et sensibiliser les agriculteurs et éleveurs en fonction des priorités et/ou des problèmes rencontrés ;
- Les différents ministères doivent chacun être responsabilisé dans la mise en œuvre du plan (qui va former les paysans et qui donnera les 20 000 bovins)
- Le potentiel de production laitière des vaches locales doit être évalué pour étudier les possibilités d'amélioration à travers le croisement avec des espèces exotiques.

#### **3.4.3. Accroître le niveau d'investissement de production agricole**

Le projet reconnaît que les institutions de recherche (ISABU, IRAZ) et les Universités (FACAGRO, ISA) étaient dynamiques avant les crises. Des activités de recherche étaient conduites et ces institutions avaient développé des expertises dans divers domaines d'intérêt qui répondaient aux besoins des paysans en matière de recherche. Cela avait contribué dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la croissance économique au Burundi à travers une recherche agricole et animale orientée vers des résultats agronomiques et pertinent orientant agronomique et les résultats de recherche animaux vers les priorités d'utilisateurs de recherche dans un terme long et moyen.

Le montant de financement alloué à la recherche maintenant est insuffisant. Le déficit budgétaire de 69% en termes de besoin de financement du plan de recherche agronomique ne permettra pas à cet institut de mener des activités de recherche en faveur du secteur agricole. Sur le total de 1.452.300.718 FBU, 67.970.942 FBU est alloué à la recherche-développement. Combien de ce 67.970.942 FBU ira pour la recherche et la vulgarisation, le plan n'édifie pas sur le sujet.

### **Recommandations**



- Le projet d'investissement devrait indiquer les denrées ciblées ou les sous-programmes et investissement relatif pour la production
- Aussi, le plan doit indiquer le montant alloué à la recherche, la vulgarisation, la restructuration des institutions de recherche, le développement des ressources humaines et le système de recherche agricole à travers des meilleures incitations salariales, conditions de travail et opportunités de formation.

#### **3.4.4. Alignement avec le pilier IV du PDDAA**

Le plan enraciné dans la vision « Burundi 2025 », élaborée en 2009 et approuvée en 2010, est cohérent avec les documents stratégiques du gouvernement (CSLP, SAN, DOS Élevage, et PNSA) et a embrassé les principes de PDDAA. Le plan encourage la privatisation d'activités agricoles comme la vulgarisation, les services de santé animale, etc. qui sont en ligne avec le FAAP pour la mise en œuvre du pilier IV. Une des méthodes de vulgarisation sera la mise en œuvre de l'approche « champs-écoles-paysans ». Le plan montre une compréhension des rôles et fonctions en matière de partenariat et de fonctions (y compris la société civile et le secteur privé).

L'alignement aux principes du pilier IV du PDDAA commence à partir de la concertation inclusive, consultation et débats entre les acteurs du secteur agricole, y compris les agriculteurs pour une meilleure analyse du secteur agricole. L'engagement et le leadership du gouvernement sont illustrés par la participation directe des divers Ministères de Gouvernement.

De manière générale, le plan a essayé d'aligner chacun des quatre programmes au quatre Piliers du PDDAA. Le programme 1 sur l'amélioration durable de la production agricole et la sécurité alimentaire est aligné sur le pilier 1, le programme 2 sur la professionnalisation des producteurs et la promotion de l'innovation est aligné sur le pilier 2, le programme 3 sur le développement des filières et l'agro-business est aligné sur le pilier 3 et le programme 4 sur le renforcement des institutions publiques est aligné sur le pilier 4

#### **Recommandations**

- Il y a lieu d'aligner les aspects liés à la recherche agricole et le développement selon le FAAP avec le pilier 4. Dans le plan, beaucoup d'activités concernant le pilier 4 ont été placées au niveau des programmes 1 et 2.
- Il est nécessaire d'aligner les programmes selon les piliers.

#### **3.4.5. Engagement et renforcement des capacités des agriculteurs**

La considération que les organisations paysannes soient associées à la prise de décision sur divers aspects concernant le développement agricole, la formation des délégués des organisations paysannes, l'encouragement à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes et le renforcement des capacités des organisations paysannes sont des exemples concrets de la manière dont le plan se propose de renforcer la capacité des paysans dont la majorité comprend des femmes.

## **Recommandation**

- Il y a un besoin d'étendre l'implication des agriculteurs et de la société civile dans l'identification des priorités de recherche qui répondent à leur besoins et donc qui devront permettre d'assurer l'appropriation.

### **3.4.6. Élaborer des programmes de recherche répondant aux besoins de développement**

Le plan d'investissement a mentionné que l'ISABU et l'IRAZ bénéficieront du programme de professionnalisation des producteurs et de promotion de l'innovation. Des appuis en matière de renforcement des infrastructures, logistiques aura un impact positif sur l'effectivité des instituts, de la vulgarisation et des services de formation.

## **Recommandations**

- Le plan devrait mettre l'accent sur les tests de variétés améliorées, la provision de semences améliorées, etc.
- Il est recommandé de faire une analyse sur les cultures prioritaires et l'élevage afin d'identifier les facteurs clés de productivité et orienter la recherche vers des technologies qui vont améliorer ces facteurs
- Enfin les Institutions de recherche, les Universités, MINAGRIE et les services forestiers doivent créer une plateforme, développer des programmes conjoints et les mettre en œuvre ensemble avec comme cible les paysans et leurs besoins.

## **C3.5 Questions transversales**

Le plan d'investissement du Burundi prend en compte dans le programme « Gestion intégrée des ressources naturelles renouvelables, les aspects liés aux changements climatiques sans pour autant proposer des actions en vue de leurs atténuation. La question du genre a été abordée dans le Plan d'Investissement, mais n'a pas été prise en compte de manière spécifique au niveau des sous-programmes.

## **Recommandations**

- a) Les éléments de risques liés aux changements climatiques soulevés dans l'évaluation des risques doivent faire l'objet de programmation en vue de leur atténuation ;
- b) Compte tenu de sa dimension transversale, nous estimons que la question du genre doit être une des sous-composantes du programme renforcement institutionnel et coordination.

## **C3.6 Cadre de suivi évaluation**

Le Plan d'Investissement du Burundi prévoit la mise en place d'un système de suivi - évaluation qui sera alimenté par les informations générées entièrement par le nœud National SAKSS. Le suivi - évaluation du programme devrait se faire conformément au mécanisme de suivi - évaluation qui sera élaboré dans le cadre de l'application de l'approche sectorielle ambitionnée par le pays.

Le mécanisme prendra en compte la répartition des rôles et responsabilités entre les différents acteurs intervenants dans le secteur. Le cadre de suivi - évaluation à élaborer intègrera :

- Le suivi de la mise en œuvre des programmes,
- Le suivi de l'impact environnemental du programme,
- Les rapports d'exécution technique et financière, d'évaluation à mi - parcours et d'achèvement.

Dans les provinces, le suivi évaluation du programme est assuré par les services du Suivi - Évaluation des DPAE et au niveau national par le service Suivi - Évaluation rattaché au Secrétariat Permanent du MINAGRIE. Un système de suivi évaluation participatif est préconisé avec l'implication de tous les intervenants.

Le suivi d'exécution et financier comprendra la supervision physique et permanente de l'exécution des programmes, le suivi financier, le suivi organisationnel. Le suivi sera basé sur la collecte des données primaires par les acteurs de terrains coordonnées par les DPAE. Les données consolidées sont transmises à la direction du suivi évaluation qui procède à la vérification des indicateurs, à leur agrégation et à l'élaboration du rapport consolidé. Elle fera valider le rapport aux intervenants de la mise en du PNIA. L'évaluation fera l'examen critique et périodique des résultats atteints, par rapport aux valeurs cibles identifiées.

#### **Composante 4: Alignement avec les engagements du pays**

Dans le but d'harmoniser le PNIA avec les cadres de programmation des Partenaires financiers et technique, le gouvernement Burundais devrait engager un processus de dialogue et de négociation avec ces derniers.

##### **C4.1 Priorisation au sein du plan d'investissement**

Le PNIA du Burundi accorde une large priorité à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la stabilisation et l'accroissement des sources de revenus des ménages pour leur permettre d'investir dans la croissance de la production et la productivité agricoles. Les actions prioritaires ont été définies avec les représentants de producteurs à travers les consultations menées au niveau provincial dans tout le pays sur la base des critères suivants :

- Contribution de l'activité à la sécurité alimentaire,
- Contribution de l'activité à la réduction de la pauvreté
- Contribution de l'activité à la croissance du sous secteur.

La sélection des actions prioritaires par l'ETN et le chiffrage des besoins montrent que le Programme 1 concentre 59% des besoins totaux du PNIA et ces besoins correspondent aux actions liées directement à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté. Toutefois, l'accent devrait également être mis sur la promotion de l'investissement privé en milieu rural et le développement du commerce régional eu égard aux potentialités du Burundi.

#### **Recommandations**

a) il faudrait considérer les infrastructures rurales comme un programme transversal qui intéresse le développement de toutes les filières et insister sur leur priorité dans le Plan d'Investissement ;

b) en raison des problèmes récurrents d'insécurité alimentaire au Burundi, l'amélioration de la sécurité alimentaire devait être traitée en tant que programme à part entière ;

b) la promotion de l'investissement privé en milieu rural et le développement du commerce régional doivent être parmi les priorités de ce plan d'investissement.

#### **C4.2 Mise en relation avec les programmes / projets déjà existants**

Les différents partenaires techniques et financiers du secteur rural du Burundi financent actuellement plusieurs projets de développement agricole. Ces projets sont en droite ligne avec les sous - programmes du PNIA et présentent des axes de concentration liés au développement agricole et au secteur rural et s'inscrivent dans la mise en œuvre du PNIA. C'est pourquoi, ils ont été capitalisés dans les ressources acquises du PNIA jusqu'en 2017.

Les différents partenaires techniques et financiers du secteur rural du Burundi financent actuellement plusieurs projets de développement et les montants alloués à ces projets ont été capitalisés dans la budgétisation du PNIA. Les programmes financés par les Partenaires Techniques et Financiers présentent des axes de concentration liés au développement agricole et au secteur rural et s'inscrivent dans la mise en œuvre du PNIA. Ils représentent les montants acquis et montrent une bonne synergie entre le PNIA et les projets et programmes en cours.

#### **C4.3 Lien avec l'Accord Tripartite COMESA - SADC- EAC et ses instruments de mise en œuvre**

Le PNIA du Burundi traite très peu des questions liées à l'accès aux marchés régionaux, à la facilitation du commerce et à la politique commerciale. Le lien avec l'Accord Tripartite et les attentes du pays par rapport à ce cadre régional ne sont pas explicites dans le PNIA, tout comme l'impact qu'elle espère de l'intégration régionale en termes de commerce, d'innovation, de croissance et de réduction de la pauvreté. Durant la première phase de mise en œuvre du PNIA, il n'est pas envisagé de lever les barrières non tarifaires au commerce régional et les entraves réglementaires et techniques aux transferts d'argent au sein de la sous région COMESA.

#### **Recommandations**

a) Clarifier les instruments (coordination et opérationnalisation) et les rôles des différents groupes (Gouvernement, secteur privé, Organisations de Producteurs, Société Civile) afin de tirer profit de l'intégration régionale ;

b) Préciser les effets escomptés et les objectifs de l'intégration régionale qui permettront de clarifier et justifier le choix des actions prioritaires du Burundi en vue de faciliter l'intégration régionale ;

c) Participer à la définition des programmes régionaux à l'effet de mieux apprécier leur impact sur les programmes nationaux des pays membres.

#### **Composante 5: Réalisme de l'opérationnalisation**

## **C5.1 Durabilité des arrangements pour la mise en œuvre**

Le Programme, en raison de son envergure nationale, couvrira tous les secteurs et régions, avec une particulière attention aux zones plus défavorisées et vulnérables. Conformément à l'approche programme retenue par le gouvernement, la mise en œuvre du PNIA sera assurée par les structures pérennes de l'administration. De même, les questions stratégiques de la coordination des PTF et de l'implication des acteurs économiques privés et associatifs dans la mise en œuvre du PNIA seront assurées dans le cadre des dispositifs existants.

Le pilotage stratégique du programme et la coordination des ministères concernés par sa mise en œuvre seront assurées sous l'autorité de la 2<sup>ème</sup> Vice-présidence chargée de la coordination de l'action du gouvernement en matière économique.

L'exécution technique du programme sera assurée par le MINAGRIE en sa qualité de principal ministère concerné par les activités du programme. La réforme de son cadre organique, avec la création d'un poste de Secrétaire Permanent qui assurera la coordination du PNIA. De même, quatre Unités de Gestion et de coordination de Programme (UGCP), seront créées pour la mise en œuvre des programmes spécifiques du PNIA. Au niveau provincial la coordination et le suivi du programme seront assurés par les gouverneurs dans le cadre des Forum locaux et de façon plus opérationnelle par la DPAE.

La coordination des PTF indispensable pour soutenir l'approche programme, sera assurée dans le cadre des instances du Groupe de Coordination des Partenaire (GCP). Sur le plan opérationnel, la coordination sera assurée par le Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural (GSADR). La concertation avec les opérateurs privés et les organisations de producteurs sera assurée dans le cadre des travaux du GSADR auxquels ils participent déjà. Les questions clés à caractère stratégique ainsi que les questions transversales qui émergeront des travaux du GSADR, seront traités au niveau du Forum Stratégique placé sous la présidence du Ministère du Plan et de la Reconstruction.

Le dispositif de mise en œuvre assurera une parfaite intégration du programme dans les cadres pérennes de l'administration. Il tire le meilleur parti du dispositif de coordination des PTF existant et garantit l'implication au plus haut niveau des acteurs privés dans la mise en œuvre du programme. Il sera aligné sur le dispositif de pilotage de la stratégie nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption.

Les arrangements pour la mise en œuvre sont bien définis. Toutefois, ils n'intègrent pas les acteurs signataires du Pacte comme le secteur privé, la société civile et les Organisations de Producteurs. Le caractère inclusif du PNIA doit se refléter également à la mise en œuvre. D'une manière générale, le rôle des acteurs n'a pas été bien défini dans le PNIA.

### **Recommandations**

a) Poursuivre le caractère inclusif du PNIA en intégrant les acteurs à tous les niveaux de coordination et de mise en œuvre du Programme.

## **C5.2 Évaluation des institutions**

Le PNIA du Burundi révèle que d'une manière générale, les structures du MINAGRI sont confrontées à des problèmes d'insuffisance en ressources humaines, de compétences techniques et capacités d'intervention, et d'obsolescence et/ou absence de normes et de procédures d'intervention. La réussite de la mise en œuvre du Programme dépendra en grande partie des dispositions qui seront prises pour corriger ces insuffisances.

Bien que le PNIA précise les besoins en renforcement des ressources humaines et des capacités techniques des structures chargées de son pilotage et de sa mise en œuvre, une évaluation institutionnelle du secteur rural est nécessaire. L'objectif global de cette évaluation institutionnelle est de contribuer à la mise en œuvre du PNIA, au travers d'une meilleure adéquation de l'administration du secteur rural à l'approche programme, et aux processus de décentralisation, déconcentration et dévolution de certaines missions de service public à des acteurs non étatiques.

### **Recommandations**

a) Prévoir une évaluation institutionnelle de toutes les structures tant publiques que privées intervenant dans le pilotage et la mise en œuvre du PNIA.

## **C5.3 Plan de financement indicatif**

La situation socio - politique du pays s'est largement améliorée avec la tenue de l'élection présidentielle en 2005 et 2010, jugée libre et démocratique par les observateurs. Ce retour de la bonne gouvernance politique accompagné d'un climat de paix et de stabilité sociale augure une bonne participation des partenaires techniques et financiers au financement du PNIA du Burundi.

Le Plan d'Investissement du Burundi, d'un coût total de 1 452,3 milliards de FBU (soit environ 1,2 milliard de \$ US) présente un gap à rechercher de 875,3 milliards de FBU (729 431 423 \$ US), soit 60,27% des besoins de financement. Le financement acquis auprès des Partenaires Techniques et Financiers représente environ 27,18% du budget global du PNIA alors que l'engagement du Gouvernement du Burundi couvre 12,51% du budget du PNIA et celui du secteur privé 0,77%. En raison du gap important du financement du Plan d'Investissement du Burundi, il faudrait envisager d'intéresser davantage les Bailleurs de Fonds traditionnels au financement dudit programme, chercher de nouveaux partenaires stratégiques et mieux évaluer la contribution réelle de l'ensemble des acteurs avant l'organisation de la réunion d'affaire sur le PNIA (Business Meeting).

### **Recommandations**

a) évaluer la contribution de tous les acteurs pour mieux apprécier le gap réel de financement,

b) Indiquer les mécanismes qui seront utilisés pour mobiliser les ressources additionnelles ou les mesures à prendre, notamment une priorisation des activités du Plan d'Investissement,

c) mesurer le niveau de contribution réelle de l'État sur fonds propres pour mieux suivre le respect des engagements de Maputo.

#### **C5.4 Revue des dépenses publiques du secteur agricole**

Le Plan d'Investissement stipule que les ressources publiques allouées à l'agriculture ont rarement dépassé 6% du budget du Burundi, mais il faudrait la combinaison des budgets des Ministères et Agences Spécialisées dans le Développement Rural pour avoir une indication plus précise de la part du budget national alloué au secteur agricole et rural. Toutefois, pour suivre l'évolution du respect de l'engagement de Maputo, il faudrait cibler les dépenses publiques directes dans le secteur agricole.

#### **Recommandations**

- a) compléter le document avec les taux d'exécution des dépenses et les contraintes identifiées en termes de capacité d'absorption,
- b) mettre en place des outils de suivi des dépenses sectorielles pour mieux apprécier la part du budget public allouée à l'Agriculture.

#### **C5.5 Capacité de gestion des ressources publiques**

Le dispositif institutionnel prévu pour la mise en œuvre du Plan National d'Investissement Agricole du Burundi devrait permettre de limiter les insuffisances en matière de gestion des ressources publiques liées au manque de coordination des interventions dans le secteur entre les ministères et les autres acteurs. De même, avec l'approche adoptée pour le pilotage et la mise en œuvre devra permettre d'améliorer la gestion des ressources publiques.

En effet, le PNIA sera coordonné par un dispositif commun à toutes les sources de financement, avec des procédures de gestion souples et acceptables par les différentes parties. Pour ce faire, en attendant la possibilité à moyen terme de mise en place d'un fonds commun, et plus tard l'adoption de l'appui budgétaire comme modalité de financement, le défi sera de s'accorder sur des mécanismes de financement et de décaissement complémentaires qui i) garantissent une gestion fiduciaire de qualité, ii) facilitent une fluidité des décaissements des différentes sources, iii) soient acceptables par les différentes parties et donc compatibles avec leurs procédures spécifiques. L'adoption récente de la méthode de gestion axée sur les résultats avec la mise en place d'un CDMT pourrait faciliter la gestion transparente des ressources allouées au secteur agricole.

Au niveau sectoriel, la gestion financière et comptable est fortement centralisée, la qualité de la dépense assurée et le processus de budgétisation nécessite des améliorations. Les nouvelles procédures de passation ont été à la base de certains retards surtout en approvisionnement du matériel. L'Autorité de régulation des Marchés Publics s'est dotée de nouvelles règles que les gestionnaires des crédits doivent mettre en application et les apprentissages ont retardé l'engagement des crédits. La revue des dépenses 2009 montre que le non déblocage des crédits à temps constitue un frein à l'amélioration de la qualité des appuis. Il convient d'accorder, de plus en plus une grande importance aux aspects ci-après : (i) la disponibilité des ressources qui tiennent compte du calendrier agricole ; (ii) le renforcement de la formation et la qualité du personnel (qualité et disponibilité des ressources humaines) ; (iii) la disponibilité des intrants agricoles ; (iv) les programmes orientés vers l'augmentation de la production.

## **C5.6 Évaluation des risques, étude d'impact économique et financier et engagement du secteur privé.**

Le Plan d'Investissement a mis en exergue un certain nombre des risques liés d'une part au contexte socio - politique du pays et d'autre part à la multiplicité des programmes, sous - programmes et activités à réaliser. Afin d'atténuer le risque lié à la stabilité politique et économique du pays, le Burundi accordera une priorité dans le rétablissement des équilibres macroéconomiques en vue de l'amélioration de la gouvernance économique et financière. La poursuite du processus de démocratisation politique est de nature à mitiger les risques socio - politiques. Toutefois, parmi les risques analysés dans le PNIA, les problèmes fonciers doivent être réglés en toute urgence à travers l'adoption d'un code foncier à l'effet d'atténuer les problèmes d'insécurité foncière et de faiblesse de l'investissement privé en milieu rural.

De façon générale, dans la mise en œuvre du PNIA, les principaux risques identifiés seront liés à i) la capacité du Gouvernement de dialoguer avec ses Partenaires Techniques et Financiers, ii) l'instabilité politique et institutionnelle qui caractérise le pays, iii) le non-respect des engagements pris dans le cadre du Pacte et la rupture des engagements de financement, iv) le non-respect de l'engagement de Maputo, v) les changements climatiques et les catastrophes naturelles.

De façon plus spécifique, une observation de la situation agricole actuelle dans l'ensemble du pays montre l'existence de nombreux problèmes/contraintes qu'il faudra surmonter durant la mise en œuvre du PNIA de façon à améliorer substantiellement la production agricole et halieutique et à assurer la sécurité alimentaire.

L'intérêt manifesté des Partenaires Techniques et Financiers, le COMESA ainsi que d'autres organisations de la sous-région dans la foulée de la signature du Pacte constitueront autant de possibilités qui s'ouvriront au pays, et il appartiendra au Gouvernement du Burundi d'en tirer profit. Si tous ces aspects arrivent à être maîtrisés durant la mise en œuvre du PNIA, les risques d'échecs seront assurément minimisés.

### **Conclusions de la revue et recommandations**

La revue technique indépendante salue les efforts du Burundi dans la réflexion stratégique pour la mise en œuvre cohérente du Plan d'Investissement Agricole qui cadre avec les principes forts du PDDAA. Cependant, pour une mise en œuvre vigoureuse et rapide de la stratégie, à travers une opérationnalisation et un démarrage rapide de l'exécution du plan, la revue technique indépendante recommande au Burundi d'intégrer dans cette première phase du PNIA :

- ☞ le développement du secteur privé agricole à travers la promotion de l'investissement privé en milieu rural et le développement de Partenariats Public - Privé et d'alliances privé - privé ;
- ☞ le développement des marchés agricoles nationaux et régionaux à l'effet de tirer un meilleur profit de l'intégration régionale et des potentialités du commerce régional.



Par ailleurs, la Revue Technique Indépendante marque son accord sur la priorité accordée à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et recommande de reconsidérer la nouvelle répartition des sous - programmes à l'effet d'améliorer la cohérence et l'équilibre entre les sous - programmes du PNIA.

Les résultats de modélisation vont proposer un scénario alternatif entre le scénario OMD1-2015 et OMD-1 2025 qui indique les objectifs de croissance à atteindre afin de maximiser les chances de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon considéré. Cela consisterait à une croissance agricole de plus de 6% qui se décline en croissances sous-sectorielles avec un accent particulier sur les cultures vivrières, les cultures d'exportation et l'élevage, notamment des espèces à cycle court.

## **Annexe 1: Guide du PDDAA post-Compact**

## Annexe 2: Modèle de feuille de route de post revue PDDAA

Plan National d'Investissement Agricole	Activités et repères	Point	Sept 2011	Oct 2011	Nov 2011	Déc 2011	Janv 2012	Fév. 2012	Mars 2012	Commentaires et suivi
<b>Composante 1: Alignement sur la vision du PDDAA, les principes et éléments de la stratégie</b>										
[Identification de la problématique]	<ul style="list-style-type: none"> <li>[liste des actions spécifiques à entreprendre]</li> </ul>	[liste des responsables]	[indiquer les dates butoires]							
	•									
	•									
	•									
<b>Composante 2: Cohérence avec la croissance à long terme et les options de réduction de la pauvreté</b>										
	•									
	•									
	•									
<b>Composante 3: Adoption des meilleures pratiques et l'inclusion des principaux éléments du programme</b>										
	•									
	•									
<b>Composante 4: Alignement sur les engagements des pays</b>										
	•									
	•									

	• •				
<b>Composante 5: Réalisme opérationnel (comprenant le renforcement des institutions et des compétences)</b>					
	• •				
	• •				
<b>REPARTITION DES RESPONSABILITES</b>					
Suivi Evaluation/Analyse des politiques	• •				
	• •				
<b>ORGANISATION DE LA MISE EN OEUVRE</b>					
GAFSP (Global Agriculture and Food Security Programme Multi-Donor Trust Fund)	• •				
	• •				
<b>EVALUATION DES COÛTS : QUESTIONS EN SUSPENS</b>					
Evaluation des coûts des programmes	• •				
Présentation du plan de financement	• •				
<b>NOTE CONCEPTUELLE DU GAFSP</b>					
Développement de la note conceptuelle	• •				
<b>BESOINS D'ANALYSES COMPLEMENTAIRES</b>					

<b>Analyse des bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> </ul>				
<b>Analys coût benefice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> </ul>				
<b>Priorisation des Programmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> </ul>				
<b>Mise en cohérence avec les autres stratégies et programmes agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>				
<b>Analyse des politiques sectorielles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> </ul>				
<b>Evaluation d'impact environnemental (le cas échéant)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> </ul>				
<b>Prise en compte de la question du genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> </ul>				